

Ce guide a été cofinancé par :



QUI FAIT QUOI EN SUD PÉRIGORD?



●●● Maison de l'Emploi Sud Périgord

contact.mdesp@orange.fr
www.mdesp.fr



EEE du Bergeracois

16 Rue du Petit Sol
24 100 BERGERAC

Tel 05.53.73.52.60 05.53.73.52.70
eee.24.bergerac@orange.fr



EEE à Lalinde

3 Rue du Professeur Testut
24 150 LALINDE

Tel 05.53.73.43.80 05.53.73.43.89
e3lalinde@wanadoo.fr

SOMMAIRE

EMPLOI

1) Service Public de l'Emploi	4
2) Structures d'accompagnement à l'emploi (BIJ, ADEFA...)	6
3) Agences Intérim	9
4) Groupements d'employeurs	10
5) Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)	11
6) Création et Reprise d'entreprises	14
7) Saisonnalité en sud Dordogne	14

FORMATION

1) Conseils et orientation	16
2) Les sources de financements	17
3) Organismes de Formations	21

FONCTION PUBLIQUE

1) Les Fonctions Publiques (d'Etat, Hospitalière, Territoriale)	29
2) L'accès aux métiers de la fonction publique	30

ARMÉES

1) Les Armées	33
---------------	----

SOCIAL

1) Les principaux acteurs	35
2) Logement et Hébergement	39
3) Vie de Famille	40
4) Mobilité	41
5) Santé et Santé au travail	42
6) Associations caritatives	44

DROIT DU TRAVAIL

1) Législation du Travail, Droits Sociaux et Juridiques	46
2) Les Organisations Syndicales	48

APPUI AUX EMPLOYEURS

1) Les Chambres Consulaires	53
2) Les Outils pour le Développement des TPE	53
3) Les Outils pour la Gestion des TPE	54
4) La Jeune Chambre Économique de Bergerac	58

ANNUAIRE

Liste de tous les organismes classés par ordre alphabétique avec leurs coordonnées	59
--	----



1) Service Public de l'Emploi



Le S. P. E. L. a pour mission de déterminer la politique locale de l'Etat en matière d'emploi et de formation professionnelle. Celui-ci est piloté par le sous-Préfet de Bergerac* et comprend un représentant de la Direccte*, de Pôle Emploi Bergerac, de la Mission Locale du Bergeracois, de Cap Emploi et de la MDESP.

Pôle Emploi Bergerac



Issu de la fusion de l'ANPE et de l'Assedic, **Pôle Emploi** a pour mission de renseigner tous les demandeurs d'emploi (indemnisés ou non), les entreprises et les salariés souhaitant changer de poste ou de profession, de les informer sur les différents contrats existants ainsi que de proposer leurs prestations à l'emploi concernant chaque public. Pôle Emploi est le principal opérateur pour l'emploi. Il assure une mission de service public qui permet de :

- rapprocher la demande et l'offre d'emploi, mettre en œuvre la politique de l'emploi,
- faciliter le recrutement et informer sur les dispositifs d'aide à l'embauche pour les entreprises,
- proposer des offres d'emplois, aider les demandeurs d'emplois dans leurs recherches,
- lutter contre le chômage de longue durée et les exclusions et favoriser l'insertion professionnelle.

L'agence se situe à Bergerac avec deux services (un pour les employeurs et un pour les demandeurs d'emploi). Il existe également une permanence à Lalinde et des points d'accès Internet Pôle Emploi comme à Villamblard par l'association Soutien Partage Évasion, à Monpazier au CIAS et à Beaumont à la mairie.

POLE EMPLOI BERGERAC ale.bergerac@pole-emploi.fr / www.pole-emploi.fr

Demandeurs d'emploi : -2 rue Rudolf Noureev 24100 BERGERAC - 3949

Entreprises : 2 rue Rudolf Noureev- 24100 BERGERAC - 3995 ou le 05 53 63 77 73

Mission Locale



Les missions locales sont, au plan juridique, des associations remplissant une mission de service public. Elles sont principalement financées par l'Etat, les collectivités territoriales et locales (Conseil Régional, Conseil Général, communes et communautés de communes).

Leur conseil d'administration est toujours présidé par un élu local. Pour la Mission Locale de Bergerac c'est statutairement le Maire de Bergerac.

Les missions locales ont pour objectif **d'accueillir et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers leur insertion professionnelle et sociale.**

L'intervention de la Mission Locale se décline en cinq offres de services :

- repérage et accueil, information et orientation,
- accompagnement des parcours d'insertion,
- actions pour favoriser l'accès à l'emploi,
- expertise et observation active du territoire,
- ingénierie de projet et animation locale au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

*cf. le paragraphe de la sous-Préfecture et de la Direccte

Elle assure des accueils à Bergerac mais aussi des accueils délocalisés sur 7 cantons : Beaumont, Le Buisson de Cadouin, Lalinde, Monpazier, Eymet, Ste Foy La Grande et Vélines.

Par ailleurs, un accompagnement social, dans le souci d'une approche globale de la situation de chaque jeune, peut être proposé sur la mobilité, les ressources, le logement, la santé...

Mission Locale du Bergeracois : 16 Rue du Petit Sol - 24100 BERGERAC
05 53 58 25 27 - mldoc.bergerac@wanadoo.fr

Cap Emploi



C'est un réseau national spécialisé dans la relation handicap et de l'emploi dédié à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Le Cap Emploi 24 propose

- Un service aux personnes handicapées engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.
- Un service aux employeurs privés ou publics, quel que soit leur effectif (dès lors que leurs salariés relèvent de l'Unedic).

Cap Emploi Siège : 10 rue Sébastopol 24000 PERIGUEUX – 05 53 54 70 76
Cap Emploi Bergerac : 30 rue Bourbarraud - 24100 BERGERAC - 05 53 58 64 04
www.capemploi.com – contact@capemploi24.fr

Maison de l'Emploi Sud Périgord (MDESP)



La ville de Bergerac représentée par le Maire de Bergerac, Président de l'Espace Économie Emploi du BERGERACOIS et la ville de Lalinde représentée par le Maire de Lalinde et Président de l'Espace Économie Emploi de LALINDE ont souhaité s'associer pour créer conjointement une Maison de l'Emploi. En 2007, création d'une association loi 1901 pour définir l'objet et les missions de la future Maison De l'Emploi. Son périmètre d'intervention couvre l'ensemble des deux Espaces Économie Emploi (descriptif des Espaces ci-après).

Ses missions : Guichet unique, mise en réseaux des acteurs, animation territoriale dans la transversalité des actions, mise en place d'outils partagés, mutualisation des connaissances, veille économique, développement du territoire, accompagnement, service public de l'emploi décliné au territoire.

Les Espaces Économie Emploi ont été créés pour

- développer l'économie et l'emploi,
- réunir les acteurs de l'emploi,
- renforcer leur cohérence et les dispositifs,
- contribuer au rapprochement Offre/Demande,
- aider les entreprises à définir leurs besoins.



L'Espace Économie Emploi du BERGERACOIS

Il regroupe en un même lieu : Pôle Emploi, la Mission Locale du Bergeracois, la Mission Emploi Formation du Conseil Régional, l'Espace Économie Emploi du Bergeracois, le CIBC et son guichet VAE. Des permanences d'autres acteurs se tiennent dans ses murs et favorisent au maximum l'unité de lieu et la notion de guichet unique.

EEE du Bergeracois

16 Rue du Petit Sol - 24100 BERGERAC
Tel 05.53.73.52.60 - 05.53.73.52.70 - eee.24.bergerac@orange.fr

L'Espace Économie Emploi de LALINDE



Il regroupe des permanences de différents acteurs de l'emploi : Pôle Emploi, la Mission Locale du Bergeracois, ADIE (micro crédit), Cap Emploi (Insertion Professionnelle des Publics Handicapés), Retravailler Dordogne Garonne... Depuis 16 ans maintenant, l'EEE Lalinde s'efforce de renforcer son rôle de guichet unique en milieu rural. Des relais sur chaque canton ont été déployés afin de mieux travailler ensemble et d'apporter le meilleur service aux personnes.

EEE de Lalinde

3 rue du Professeur Testut - 24150 LALINDE
Tel 05.53.73.43.80 - 05.53.73.43.89 - e3lalinde@wanadoo.fr

2) Structures d'accompagnement à l'emploi



Bureau Information Jeunesse B.I.J.

Structure municipale labélisée, le **Bureau Information Jeunesse** exerce une mission de service public auprès des jeunes, conformément à la Charte nationale de l'Information jeunesse. En effet, il **accueille, sans rendez-vous, tous les jeunes de - de 26 ans** pour les accompagner et les informer.

BIJ Bergerac - 6 place Doublet - 24100 BERGERAC - 05 53 58 11 77
Page facebook : BIJ Espace Jeunes - cij@ville-bergerac.fr

Cyberespace

Destination l'Europe,
réalise tes projets !

Trouver un job, s'engager
(SVE, Armées, chantiers...), se
former détente, loisirs...

Aides financières, se loger,
opération sac ados, aides au
permis de conduire, santé...

Cyberespace Emploi

Le **CyberespaceEmploi** est un nouvel espace public numérique qu'offre le BIJ afin de réduire les freins à l'emploi.

Le rôle de l'animateur permet au public de se connecter librement et de se familiariser avec les technologies numériques et de développer leur autonomie dans leurs démarches de recherche d'emploi sur les sites dédiés à l'emploi, sur la saisie de documents, etc. Cette aide se complète par des sessions de découverte de l'outil Internet et de bureautique.

Le Pôle Emploi prescrit, auprès du BIJ, les demandeurs d'emploi sur des ateliers CV les mardis et jeudis matins. En effet, la plupart viennent pour mettre en page un CV. Aussi, le public est satisfait de trouver un lieu d'accompagnement et d'échanges et de faire des rencontres dynamisantes.

Cyberespace - 6 place Doublet - 24100 BERGERAC - 05 53 58 11 77

ADEFA Dordogne L'Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture Dordogne a plusieurs missions :



- promouvoir et valoriser les métiers, formations et emplois de la production agricole,
- développer l'emploi salarié dans les exploitations agricoles,
- réaliser des opérations de communication et de promotion pour l'emploi agricole,
- favoriser le rapprochement entre offres et demandes d'emploi,
- représenter la Chambre d'Agriculture.

L'ADEFA Dordogne participe à diverses **manifestations sur l'emploi et la formation** et organise des **journées de promotion des métiers**. Elle intervient auprès des jeunes ou adultes en formation de même qu'auprès des demandeurs d'emploi.

L'ADEFA Dordogne **élabore et diffuse divers supports de communication autour des métiers, des formations et des saisons agricoles :**

- les fiches métiers,
- le calendrier et le livret des emplois saisonniers.



L'ADEFA Dordogne est **gestionnaire d'une bourse de l'emploi départementale** : pour satisfaire les besoins des employeurs et des salariés de la production agricole. Des offres sont consultables sur le site : www.anefa.org

ADEFA : Boulevard des Saveurs - Cré@vallée Nord - 24060 Périgueux cedex 9
05 53 35 88 52 - adefa-dordogne@anefa.org

Les Relais Emplois

Outre les locaux de la MDE et des EEE, **les points relais proposent en milieu rural un premier accueil** et des **services** :

- information, orientation vers l'emploi et la formation, documentation sur la vie quotidienne et familiale,
- les jeunes et les loisirs,
- appui aux procédures administratives...

Sur le territoire, 6 Points relais fonctionnent :

Mairie de Beaumont du Périgord – 05 53 22 30 24

CIAS et Bibliothèque du Buisson de Cadouin – 05 53 63 57 11

Association Soutien Partage Evasion à Villamblard – 05 53 81 33 62

Mairie de Sainte Alvère – 05 53 73 55 99

Mairie de Bergerac, Service Emploi – 05 53 74 67 25

CIAS de Monpazier – 05 53 22 67 64

Retravailler Sud-Ouest :



Retravailler Sud-Ouest est une association Loi 1901 créée en 1997. Ancrée en Dordogne et à Bordeaux, Retravailler Sud-Ouest fait partie du réseau national RETRAVAILLER lui-même créé en 1974 sous l'impulsion de la sociologue Evelyne SULLEROT. Depuis plus de 40 ans, Retravailler est un acteur reconnu dans le champ de **l'orientation éducative** professionnelle continue, de **l'insertion**, du **reclassement**, et un des tous premiers réseaux au service du Service Public pour l'emploi.

Dans un contexte socio-économique en forte mutation, l'association Retravailler a pour vocation d'accompagner tous les changements professionnels des femmes et des hommes qu'il s'agisse de la première insertion, d'une réinsertion après un licenciement ou d'une interruption volontaire, d'une évolution de carrière ou bien d'un changement d'activité. Retravailler Sud-Ouest s'investit enfin fortement dans la **promotion de l'égalité professionnelle hommes/femmes**.

Retravailler Sud-Ouest – 31 bd Victor Hugo 24100 Bergerac – 05 53 24 57 34
dordogne@retravailler.org – www.retravailler.org

Maison de la Promotion Sociale



La MPS est un **lieu d'échanges, de recherches, d'accueil et d'intégration** pour les demandeurs d'emploi et les salariés voire les entreprises pour une meilleure cohésion sociale. Sa mission est de **renseigner les publics sur les formations et de les soutenir dans leurs démarches**. Elle sous-traite pour le Pôle-Emploi concernant les accompagnements vers l'emploi.

MPS – 15 Rue Neuve d'Argenson – 24100 Bergerac – 05 53 24 74 96 –
bergerac@mps-aquitaine.org

Conseil RH et Axe et cible – 37 rue Neuve d'Argenson à Bergerac

Paul Bourget Conseil devenu PBC

CONSEIL RH | MOBILITE | EVALUATION | BILAN



PBC est chargé conventionnellement **d'actions d'Orientation Professionnelle et d'Accompagnement à la Recherche d'Emploi** au titre des prestations individuelles ou collectives de POLE EMPLOI.

Il réalise des **BILANS DE COMPETENCES** pour le compte des entreprises, du FONGECIF et des organismes collecteurs (OPACIF, FAF). Il conseille sur des parcours **VAE**.

En relation avec des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, il mène des actions de: **COACHING, Antenne Mobilité et Emploi, OUT INDIVIDUEL et COLLECTIF, Aide au Recrutement**. Il propose des prestations **d'Orientation Jeunes** à destination d'un public élèves ou étudiants.

PBC, dont le siège est à Lyon, couvre 120 points d'intervention en France. Il est **implanté en Dordogne depuis plus de 20 ans avec 4 sites : Bergerac, Périgueux, Sarlat, Nontron**.

PBC – 37 rue Neuve d'Argenson – 24100 Bergerac – 09 52 38 39 66
PBC – Pôle Administratif de la Dordogne : 05 53 06 03 79 à Périgueux*
pbcc-perigueux@pbcc-france.com - www.pbcc-france.com

Espace Projet et Sécade Formation



Ils ont une **mission de conseil et de formation auprès des demandeurs d'emplois, des salariés et des chefs d'entreprises**.

Ils proposent aux salariés des **formations en langues étrangères, en informatique, en technique et en sécurité**. Ils donnent aussi des informations sur les **droits en entreprise...** Concernant les entreprises, ils mettent en place des formations en Management, Communication, Ressources Humaines, Gestion et Comptabilité.

Ils ont aussi un **service pour les Validations d'Acquis de l'Expérience, les Bilans de Compétences et le Droit Individuel à la Formation**.

Espace Projet – 19 Bd Jean Moulin – 24100 Bergerac – 06 83 50 59 19
Sécade Formation – 78 rue Victor Hugo – 24100 Bergerac – 05 53 24 21 18 secade.f@orange.fr

CIDFF



Le **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles** a pour objectif de favoriser l'autonomie sociale et professionnelle des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Écoute et dialogue sont les forces du CIDFF qui propose des accueils individuels et collectifs dans les domaines de l'accès aux droits et de la vie professionnelle, en partenariat avec des partenaires locaux, des associations et des collectivités. L'information délivrée sur rendez-vous par le CIDFF est individualisée, gratuite et confidentielle.

CIDFF – 21 Boulevard Jean Moulin – 24100 Bergerac – 05 53 63 32 30

SIPB – service Insertion des Papillons Blancs

Association de parents et amis de personnes handicapées mentales fondée en 1967, pour l'insertion professionnelle qui répond aux besoins réels de la personne au travers de l'institut Médico Professionnel, des Établissements et services d'aide par le travail (ESAT), l'entreprise adaptée et le Service Insertion Professionnelle.

S.I.P.B Service d'insertion des Papillons Blancs de Bergerac 6, Avenue Paul Painlevé
24100 BERGERAC - 05 53 74 49 57 - sipb@papillons-blancs24.com

3) Agences d'Intérim ou agences d'emploi

Les agences d'emploi ont pour objectif de **mettre à disposition des salariés auprès des entreprises**. Les positionnements se font sur des **missions temporaires** sous la forme de prestations de services, dans tous secteurs d'activités. Mais pas seulement, depuis 2005, la loi Borloo a ouvert le recrutement aux agences d'intérim, ce qui leur permet donc de proposer des **opportunités de CDD et CDI**.

Il en existe 7 sur Bergerac

ABI TT

57 Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC
05.53.22.57.17
abitt.bgc@free.fr



ADECCO

109 Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC
05.53.57.79.99
adecco.144@adecco.fr - www.adecco.fr



CLAUDETTE INTERIM

48 Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC
05.53.22.34.84
claudetteinterimbergerac@orange.fr



MANPOWER

8 Rue du Dr Marcel Breton 24100 BERGERAC
05.53.22.13.00
bergerac@manpower.fr - www.manpower.fr



PROFIL INTERIM

45 Place Gambetta 24100 BERGERAC
05.58.18.50.53
isabelle@profilinterim.fr - www.profilinterim.fr



RANDSTAD / VEDIORBIS

53 Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC
05.53.74.54.20
Bergerac.001hn@randstad.fr - www.randstad.fr



SYNERGIE

24 Place Gambetta 24100 BERGERAC
05.53.22.15.00
bergerac@synergie.fr - www.synergie.fr



4) Groupements d'Employeurs

Les Groupements d'employeurs sont des structures à but lucratif, réunissant plusieurs entreprises qui embauchent du personnel qu'elles ne peuvent recruter seules et ce, sur de courtes durées. Ce n'est pas une entreprise de travail temporaire et elle facture ses prestations

Les salariés sont embauchés par le groupement d'employeurs. Ils effectuent leur travail successivement auprès de chaque entreprise adhérente, sur un même secteur d'activités ou pas et sur de longues durées.

Dans ce domaine, la Chambre d'Agriculture a des Groupements d'Employeurs départementaux qui sont amenés à intervenir sur le Bergeracois, il s'agit de celui cité ci- dessous. C'est un groupement d'employeurs agricole à appui de main d'œuvre. Avec aussi le GE Agricole à Vocation de Remplacement qui est destiné à remplacer les chefs d'exploitation (congs, maladie, accident).

INTER EMPLOI

Bâtiment 20, Hôtel des Entreprises 24130 PRIGONRIEUX

05.53.73.12.93 - info@inter-emploi.fr

Services : groupement d'employeurs multisectoriels.

GE METIERS 24

Cré@vallée Nord 295 Bd des Saveurs 24 660 COULOUNIEIX CHAMIERES

05.53.35.87.47 - monsifrot@cm24.fr

Services : groupement d'employeurs de la chambre des métiers et de l'artisanat.

GEIQ 24

Z.A. le Libraire 24100 BERGERAC

05.53.58.39.75 - geiq24.bergerac@wanadoo.fr

Services : mise à disposition de personnel au sein d'un groupement d'employeurs du bâtiment.

GEREF 24

5 rue Junien Rabier - 24100 Bergerac

05 53 58 50 56 - info@geref.fr

Services : mise à disposition de personnel au sein d'un groupement d'employeur du bâtiment.

DMS 24

10 rue Pozzi 24100 BERGERAC

05.53.24.95.86 agencebergerac@dms24.fr

Services : secteur sanitaire et social

Groupement Employeurs Départemental

Cré@vallée Nord Boulevard des Saveurs 24060 COULOUNIEIX CHAMIERES

Services : groupement d'employeurs de la chambre d'agriculture - mise à disposition de personnel

05.53.35.88.15 - martine.dufraisse@dordogne.chambagri.fr

Services : Vocation de Remplacement

Cré@vallée nord bd des Saveurs 24060 COULOUNIEIX CHAMIERES

05.53.35.88.95 - sandrine.rossignol@dordogne.chambagri.fr

5) Structures d'Insertion par l'Activité Économique

Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (IAE) existent depuis plus de 20 ans et sont conventionnées par l'Etat.

Elles ont pour objectif la réinsertion par l'activité économique **des personnes sans emploi et connaissant des difficultés sociales et socioprofessionnelles.**

Il existe **6 dispositifs différents répartis en fonction de l'activité économique et sociale.** Ils ont des modalités spéciales d'accueil et d'accompagnement des publics souvent demandeurs d'emploi.

En Dordogne, il y a 33 IAE dont 9 dans le Bergeracois

Consulter le site : www.iae-aquitaine.org

Les dispositifs existants sont les suivants : AI, ACI, EI, ETTI, GEIQ, RU.

- **Les AI (Associations Intermédiaires)** qui assurent un **prêt de main-d'œuvre à titre onéreux et à but non lucratif auprès de particuliers, de collectivités locales et d'entreprises.**

Les secteurs d'activités principaux restent le Service à la Personne, les Travaux d'Entretien et le BTP. Les bénéficiaires sont engagés en CDD dit d'usage pour un **maximum de 480 heures sur 2 ans.**



AIDE 24 16 avenue Aristide Briand 24100 BERGERAC

Tél. : 05.53.57.98.98 - Fax : 05.53.58.29.08 - aide24@wanadoo.fr

Activités : Peinture, maçonnerie, matériel espaces verts avec protection.



AI Service Bureau STE FOY-VELINES 66 rue Alsace Lorraine 33220 STE FOY LA GRANDE

Tél. : 05 57 41 90 80 - Fax : 05 57 41 90 81 - c3i@wanadoo.fr - aiscad@wanadoo.fr

Siège Social : Route de Mussidan 24130 LE FLEIX - Tél : 05 53 23 55 57

Activités : Peinture, entretien des parties communes, espaces verts, petits bricolages.

- **Les ACI (Atelier et Chantier d'Insertion)** qui ont une **approche plus durable de l'insertion et qui mettent en place un suivi, un accompagnement et un encadrement technique ainsi qu'une formation des salariés.** Elles ont une visée davantage locale et souhaite contribuer au développement d'un territoire précis. Elles travaillent en collaboration avec les collectivités locales et les partenaires sociaux - économiques sur des missions d'utilités sociales.



ASPAT - Les Nebouts, 24 rte de Prigonrieux 24100 BERGERAC

Tél. : 05.53.22.37.40 - Fax : 05.53.22.04.90 - aspat@orange.fr

Activités : Réparation et entretien de véhicules et de deux roues, apprentissage du code de la route, création, aménagement et entretien de jardins et espaces verts.



ASD Association de Soutien de la Dordogne 24100 BERGERAC

Tél. : 05.53.06.82.10 - Fax : 05.53.06.82.11 - iae.asd.entretien24@orange.fr

Accompagnement Logement et Service judiciaire

Activités : Déménagement à caractère social et second œuvre du bâtiment.



ASSOCIATION POUR LES ENFANTS DU PAYS DE BELEYME

Le Bourg 24140 MONTAGNAC LA CREMPSE

Tél. : 05.53.80.18.19 – pays.de.beleyme@hotmail.fr – www.assobeleyme.org

Activités : Entretien espaces verts, fabrication de meubles en châtaigner, création espaces verts, technique du tunage, réfection de berges et bassins.



BASE (Bergerac Actions Solidarité Emploi) – 41 rue Candillac 24100 BERGERAC

Tél. : 05.53.58.88.69 – associationbase@gmail.com

Activités : Eco-aménagements paysagers, entretien espaces verts, entretien des berges de rivières, des chemins de randonnée, soutien logistique aux manifestations culturelles. Lutte contre l'expansion du frelon asiatique, entretien de bâtiments publics.



QUESTION DE CULTURE – 39 bis rue Renaudat 24130 PRIGONRIEUX

Tél. : 05.53.61.60.13 – Fax : 05.24.84.15.91

asso.qdc@wanadoo.fr - www.question-de-culture.fr

Activités : Maraîchage biologique, livraison de paniers de légumes bio à un réseau d'adhérents. Laboratoire de nettoyage et transformation de légumes. Chantiers extérieurs : espaces verts, ouverture et entretien de sentiers de randonnée, peinture.



Les Saveurs du Bois du Roc

LES SAVEURS DU BOIS DU ROC – La Félière route d'Eymet 24240 MONESTIER

Tél. : 05 53 22 90 46 / 06.70.44.86.26 – saveursduboisduroc@gmail.com

Activités : Maraîchage biologique (semis, plants, production sous serres, pleine terre et vente locale et régionale en paniers. Agrément Ecocert et maraîcher professionnel).

- **Les EI (Entreprises d'Insertion)** sont des **entreprises à part entière souhaitant aider les personnes en exclusion en leur proposant des parcours d'insertion socioprofessionnels avec une formation et un accompagnement adapté**. Les secteurs d'activités privilégiés sont le BTP, les Espaces verts, la Restauration, le Recyclage et les Énergies Renouvelables.

- **Les ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion)** ont pour objectif d'**accompagner les publics vers l'emploi via des missions de travail courtes et successives**.



C3I - Cadillac-route de Mussidan 24130 LE FLEIX

Tél. 05.53.23.55.57 - c3i@wanadoo.fr - aiscad@wanadoo.fr

C3I Vélois / Pays Foyen – Tél : 05.57.41.90.80

Activités : Agroalimentaire, grande distribution, bâtiment, production industrielle, manutention, secrétariat, travaux agricoles, nettoyage, propreté.

- **Les GEIQ** (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) organisent des **parcours continus d'insertion et de qualification pour des demandeurs d'emploi** sur 22 secteurs différents et en priorité dans le BTP, La Propreté, l'Agroalimentaire, la Logistique, le Transport, l'Industrie, l'Agriculture...



GEIQ 24 – ZA Le Libraire 24100 BERGERAC
Tél. : 05.53.58.39.75 – Fax : 05.53.61.77.63
lgonthier@geiq24.com – www.geiq24.com

Activités : Recrutement, formation et accompagnement de salariés mis à disposition des entreprises adhérentes dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.



GEIQ DMS24 – 10 rue Pozzi 24100 BERGERAC
Tél. : 05.53.24.95.86
agencebergerac@dms24.fr

Activités : Recrutement, formation et accompagnement de salariés mis à disposition des entreprises adhérentes dans le secteur du sanitaire et social.

- **Les RU et RdT** (Régies Urbaines & Régies de Territoire) font une **gestion urbaine de proximité** et ont comme ambition d'**améliorer le cadre de vie** des secteurs sélectionnés en créant du lien social et en rénovant les quartiers.

Pour Promouvoir l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle, le Code des marchés publics permet d'inclure dans certains marchés publics (travaux, services) le dispositif **Clause d'Insertion sociale**.

Les intérêts de la démarche pour les publics

- Favoriser le retour vers l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelles par la découverte d'un métier ou l'acquisition de savoir-faire et compétences Encourager les passerelles entre les personnes en insertion et les entreprises classiques
- Découvrir un potentiel de main d'œuvre pour les métiers de secteurs d'activité en tension
- Faire acquérir des compétences et des savoir-faire correspondants aux besoins du marché.

Les intérêts de la démarche pour les collectivités

- Renforcer des partenariats stratégiques entre les sphères de l'emploi et de l'insertion professionnelle
- Améliorer et allier essor économique et lien social
- Développement d'une dynamique de territoire

Contact : Charles MARBOT

Maison de l'Emploi Sud Périgord - 16 rue du Petit Sol - 24100 BERGERAC
05.53.73.52.61 - cm.e3bgc@orange.fr

6) Création / Reprise d'entreprises

Il n'est pas facile de monter un projet seul(e) et de créer sa propre entreprise ou de reprendre une entité déjà existante sans aide. **C'est pour cela que plusieurs organismes et associations ont mis en place un accompagnement et un soutien aux porteurs de projets.**

La Maison de l'Emploi édite **un livret expliquant les différentes étapes de la création/reprise d'entreprise : travailler son idée, étudier son marché, se former, mesurer la rentabilité, choisir son statut, aides et financements, locaux, terrains, assurances, les formalités obligatoires...** Vous y trouverez également un annuaire des partenaires de la création d'entreprise.



Chaque année sur le territoire du Sud Dordogne, la Maison de l'Emploi organise 4 forums sur la reprise/création d'entreprise : information collective des Chambres Consulaires et stands individuels des partenaires de la création en Dordogne.

Voir sur notre site internet www.mdesp.fr pour télécharger cette brochure et connaître les lieux et dates des forums.

7) Saisonnalité en Sud Dordogne

Constat

L'emploi saisonnier en sud Dordogne est omniprésent (1 contrat sur 10 est saisonnier) dans les domaines d'activités suivants :

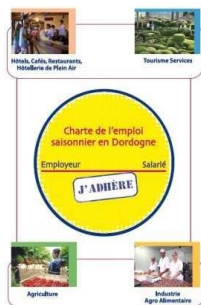
- hôtellerie restauration / hôtellerie de plein air
- agriculture
- tourisme
- industrie agroalimentaire
- entretien intérieur et extérieur d'établissements

En effet notre territoire a une activité très saisonnière et il n'est pas facile pour les salariés de trouver une stabilité dans l'emploi et aux entreprises de recruter sans difficultés.

C'est pour cela qu'une **Charte des Saisonniers** a été diffusée auprès des employeurs et des saisonniers dans le but de : créer un relationnel entre les deux parties, de valoriser les compétences des saisonniers et de créer une fidélisation et une réembauche future.

Cette dernière comprend : un document de présentation des partenaires, une fiche de réglementation, un document de la DIRECCTE Aquitaine récapitulant les points essentiels du droit du travail, un livret « **Mon guide de compétences professionnelles** » pour les salariés, une fiche d'explications pour l'employeur et une pour le salarié.

En complémentarité de cette Charte, un **guide « Bien Vivre mes Saisons »** a été réalisé. Celui-ci apporte toutes les informations dont pourrait avoir besoin un travailleur saisonnier et lui donne les coordonnées des organismes pouvant les aider en cas de difficultés (Logement, Mobilité, Santé, Formation, Recherche d'emploi, Législation du travail...).



La Maison de l'Emploi se tient à la disposition des salariés, des demandeurs d'emploi et des entreprises pour répondre à leurs demandes et les orienter vers le bon interlocuteur. Toute notre documentation est en libre-service dans nos locaux ou dans nos points relais ; mais vous pouvez également les télécharger sur notre site internet (www.mdesp.fr).

Sites Internet Utiles sur l'emploi



www.pole-emploi.fr

www.sudouestjob.com

www.indeed.fr

www.jobisjob.fr

www.monster.fr

www.grandsud-emploi.fr

www.regionsjob.com

www.sudouest-emploi.com

www.keljob.com

www.viadeo.com

www.optioncarriere.com

www.travail-emploi.com

www.apec.fr

www.indeed.fr

www.leboncoin.fr

1) Conseils et Orientation

Les structures pour l'emploi citées dans la première partie de ce guide sont également des structures de conseils et d'orientation qui vous proposent de l'information sur les métiers et un fonds documentaire.



Aquitaine Cap Métier

Créée en janvier 2009 sous l'impulsion du Conseil Régional d'Aquitaine, en partenariat avec l'Etat, les partenaires sociaux, l'ensemble des professionnels de la formation, de l'éducation, de l'insertion et de l'emploi. Aquitaine Cap Métiers remplit 5 grandes missions :

- Constituer un lieu d'échanges (Journées professionnelles, Ateliers d'échanges de pratiques)
- Assurer l'information et la formation des professionnels (plateforme téléphonique)
- Cap Info, programme de professionnalisation, VAE)
- Informer tous les aquitains sur la formation et les métiers (Cap Info au 0 811 06 06 10, expositions et zooms métiers au 0 811 060 500, newsletter hebdomadaire CapHebdo, Espace Métiers Aquitaine)
- Outiller les acteurs de l'orientation (bibliothèque numérique Cap Libris, centre de ressources documentaires)
- Apporter des éléments d'aide à la décision pour l'Etat et la Région (études sectorielles, Observatoires)

Aquitaine Cap Métiers coordonne également le réseau des Espaces Métiers Aquitaine (EMA), lieux de premier accueil, première information, répartis sur toute l'Aquitaine.

Aquitaine Cap Métiers – 99, rue Judaïque – 33000 Bordeaux
05 57 81 45 65 – www.aquitaine-cap-metiers.fr

Le Centre d'Information et d'Orientation



Ouvert dans notre ville depuis 1966, le CIO de Bergerac est le Service Public d'Etat (Education nationale) en charge de l'information et de l'orientation initiale et professionnelle.

Ses conseillers d'orientation-Psychologues (diplômés d'Etat), présents en établissements et au CIO, ont pour mission l'accueil et le suivi individualisé de tous les publics scolarisés, de leurs familles et des publics adultes demandeurs.

Ils accompagnent la recherche et la réflexion sur les études générales et les formations professionnelles initiales, scolaires ou universitaires, en établissement, en apprentissage ou en formation continue.

Les CO-Psy accompagnent également les élèves en difficulté. Ils réalisent les bilans et actes légaux nécessaires au suivi et, selon la situation, au retour en scolarité ordinaire ou vers les structures spécialisées avec qui le CIO travaille en partenariat.

Les services du CIO sont gratuits et ouverts à tous les publics y compris pendant les périodes de congés scolaires.

CIO – 7 Rue Félix Faure – 24100 Bergerac – 05 53 57 17 41
www.cio-bergerac.fr – ce.cioberge@ac-bordeaux.fr

Le CIBC



Le Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences informe les salariés et les demandeurs d'emploi sur le bilan de compétences et la validation des acquis de l'expérience.

Bilan de compétences : Le bilan de compétences permet à un salarié ou un demandeur d'emploi d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, éventuellement, un projet de formation.

Le bilan de compétences peut être accompli pendant le temps de travail ou hors temps de travail. Lorsqu'il est accompli pendant le temps de travail, les salariés et les agents de la fonction publique peuvent bénéficier d'un congé pour la réalisation de leur bilan.

VAE : La validation des acquis de l'expérience - une nouvelle voie pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à finalité professionnelle, un titre ou une certification professionnelle. Par un autre moyen que la formation, il est désormais possible pour toute personne engagée dans la vie active depuis au moins 3 ans, d'obtenir un diplôme, un titre ou une certification professionnelle en faisant reconnaître son expérience professionnelle et les compétences développées dans son activité. Elle doit pour cela déposer une demande de validation auprès des organismes qui délivrent les certifications. La VAE s'applique aux diplômes technologiques et professionnels, aux titres et certifications professionnels.

CIBC Bergerac – 16 rue du Petit Sol – 24100 Bergerac
05 53 45 46 90 - cibc24@orange.fr

2) Les sources de financement

Les OPCA

Les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) reconnus par l'État sont chargés **de collecter des fonds pour financer les formations professionnelles en entreprise**. C'est à dire qu'ils sont habilités à gérer les dépenses en formation des entreprises.

Ce sont les partenaires sociaux des différentes professions adhérentes qui dirigent ces OPCA. Ils appliquent les priorités des branches en matière de formation professionnelle. Au-delà de cette vocation première financière, **certains OPCA exercent des activités d'appui et de conseil aux entreprises et aux salariés de la Branche** : aide à l'émergence des besoins de compétences, construction de solutions emploi-formation globales, accompagnement et pilotage de leur mise en œuvre.

Les services proposés pour le financement des formations sont :

Les plans de formation, qui sont à l'initiative de l'employeur en fonction de l'orientation souhaitée pour son entreprise. Il y a 2 catégories de formation : les adaptations au poste de travail et les actions de développement de compétences.

Pour les salariés

Le CIF (Congé Individuel de Formation) à l'initiative du salarié, qu'il soit en CDD ou en CDI, qui souhaite mener un projet personnel de formation. L'employé ou le demandeur d'emploi doit faire une demande auprès du FONGECIF, ou de l'OPCA de son entreprise.

Pour les salariés et les demandeurs d'emploi

Le DIF (Droit Individuel à la Formation) est un crédit d'heures acquises par le salarié chaque année (20 heures par an dans la limite de 120 heures) et qui lui permet, avec l'accord de son employeur, de partir en formation. Le but étant de faire coïncider son projet personnel avec les besoins de l'entreprise et de devenir acteur de son parcours professionnel,

Pour les salariés et les demandeurs d'emploi

Les périodes de professionnalisation sont des périodes longues de formation allant de 70 à 1 200 heures, basées sur une alternance entre périodes de formations et applications pratiques en entreprise. L'objectif est de favoriser les évolutions professionnelles et de maintenir l'emploi de salariés en CDI.

Pour les salariés

Exemples d'OPCA

AFDAS délégation Sud Ouest (secteur de la culture, de la communication et des loisirs)
05 53 56 48 91 80 – bordeaux@afdass.com – www.adfas.com

AGECIF CAMA réseau national (congé individuel de formation du crédit et de la mutualité agricole)
01 49 53 44 00 – www.agecif-gdfpe.fr

AGEFOS PME (Entreprises de - 10 sal. et + 10 sal. – interprofessionnel et interbranche)
05 53 35 94 08 - www.agefos-pme-aquitaine.com

ANFA Aquitaine (service de l'automobile)
Pessac – 05 56 85 44 66 – bordeaux@anfa-auto.fr - www.anfa-auto.fr

ANFH Aquitaine (établissements publics de santé)
Pessac – 05 57 35 01 70 – aquitaine@anh.fr – www.anh.asso.fr

FAFSEA Aquitaine (formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles)
Bruges – 05 56 11 93 91 – aquitaine@fafsea.com – www.fafsea.com

FAF.TT (Fonds d'assurance formation du travail temporaire) –réseau national
0 811 650 653 (coût d'appel local).- mdeazevedo@faftt.fr - www.faftt.fr

FAFIH (de l'Hôtellerie, de la Restauration et des activités de loisirs)

05 56 79 69 00 bordeaux@fafih.com - www.fafih.com

FONGECIF (réseau National et Interprofessionnel) Permanences à Bergerac à la Maison De l'Emploi pour un rendez-vous individuel ou des ateliers projet.

Bordeaux : 0810 000 851 contact@fongecifaquitaine.org - www.fongecifaquitaine.org

FORCO – délégation interrégionale (secteur du commerce et de la distribution)

Bruges – 05 56 69 77 60 – sud-ouest@forco.org – www.forco.org

INTERGROS délégation interrégionale sud-ouest (commerce de gros et commerce international)

Bègles – 05 57 81 42 70 – www.intergros.com

OPCA 3 + réseau national - (Industries de l'Ameublement, du Bois, des Matériaux pour la Construction et l'Industrie et de l'Inter-secteurs Papiers Cartons)

05 56 39 97 87 - www.opca3plus.fr

OPCABAIA réseau national interbranches (des banques, sociétés, mutuelles d'assurances, agents généraux d'assurances et sociétés d'assistance)

www.opcabaia.fr

OPCA CONSTRUCTYS Aquitaine (bâtiment et travaux publics)

Bordeaux – 05 56 01 31 91 6 – www.constructys.fr

OPCA DEFI Aquitaine (développement de l'emploi et de la formation dans l'industrie)

Bordeaux 05 56 11 77 70 sudouest@null-opcac2p.asso.fr – www.opcadedfi.fr

OPCALIA Aquitaine (Petites et Moyennes Entreprises) Interprofessionnel et interbranche

05 53 35 86 56 www.opcalia.com

OPCALIM (interbranches des secteurs des industries alimentaires, de la coopération agricole et des services associés)

05 57 19 05 05 bordeaux@opcalim.org – www.opcalim.org

OPCAIM ou ADEFIM Sud-Ouest (industries de la métallurgie)

Bruges – 05 56 57 44 38- adefim.sudouest@adefim.com – www.opcaim.com

OPCA FAFIEC réseau national (bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseil, de l'informatique)

0 811 02 11 12 – www.fafiec.fr

OPCA PL (professions libérales)

01 53 00 86 00 – opcapl@opcapl.com - www.opcapl.com

OPCA Transports

05 56 18 11 23 – aquitaine@opca-transports.com – www.opca-transports.com

UNIFORMATION Sud-Ouest (24 – 33 – 47) - (de l'économie sociale)

0 820 205 206 – aquitaine@unifformation.fr - www.unifformation.fr

UNIFAF Aquitaine (branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif)

05 56 00 85 10 - aquitaine@unifaf.fr – www.unifaf.fr

Sur prescription du Pôle Emploi, de la Mission Locale, ou de Cap emploi, le public peut prétendre à une formation inscrite au Programme Régional de Formation (PRF) ou à un chèque régional «Développement de l'emploi», «Qualification demandeurs d'emploi», «qualification Jeunes », «Accompagnement VAE », «Qualification repreneur d'entreprise », «Reclassement».

Le recrutement des stagiaires est de la responsabilité de l'organisme de formation au regard des prérequis de la formation envisagée. Il doit cependant être le résultat d'un dialogue avec les structures d'accueil (missions locales, Pôle Emploi et Cap-Emploi) qui adresseront aux organismes la liste des candidats repérés pour entrer dans la formation.

Toute l'offre régionale de formation professionnelle est en ligne sur : www.cap-métiers.fr

Pôle Emploi



Pôle Emploi a ses propres actions de formation conventionnée (AFC) et c'est le conseiller Pôle Emploi qui déterminera la formation la plus adaptée selon le profil du demandeur d'emploi.

Il existe aussi des formations associées à un contrat de travail qui sont des formations en entreprise ou dans un centre de formation : l'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) ou la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE).

Consulter le site internet : www.pole-emploi.fr

L'AGEFIPH



L'Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés. L'Agefiph est **une association qui gère des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées**. Elle est l'opérateur central et de référence de la politique de l'emploi des personnes handicapées en France.

Elle mène différentes missions, notamment :

- la gestion des contributions des entreprises (contributions obligatoires en faveur de l'emploi de personnes handicapées),
- le développement des coopérations visant à amplifier les politiques publiques de l'emploi en faveur des personnes handicapées,
- financement de projet visant à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées et en milieu ordinaire de travail,
- Organiser et animer un réseau de professionnels tels que : Cap Emploi (insertion professionnelle et recrutement), Sameth (maintien dans l'emploi), Alther (information et sensibilisation des entreprises), ...

Agefiph Aquitaine - Le Millénium 2, ZAC Cœur De Bastide
13 Rue Jean-Paul Alaux 33072 Bordeaux cedex
Tél : 0 811 37 38 39 - www.agefiph.fr

D'autres structures

Dans certains cas, d'autres structures peuvent intervenir dans la prise en charge des frais de formation. Se renseigner auprès de : Conseil Général, Mairie, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse de Retraite.

3) Organismes de formations

Les différents domaines de formation

- * Agriculture
- * Commerce
- * Environnement, énergies, aménagement, propreté
- * Secrétariat, comptabilité, gestion
- * Service à la personne
- * Hôtellerie, Restauration, Agroalimentaire
- * Industrie chimie, métallurgie
- * Bâtiment
- * Sécurité
- * Métiers de l'Esthétique et du bien être
- * Divers

Il y a la formation initiale, la formation continue et la formation par l'apprentissage

3.1) Formation initiale

La formation initiale désigne la première formation obtenue au terme d'un cycle d'études, pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Internet de l'ONISEP (Office Nationale d'Information Sur les Enseignements, Formations et Professions) : www.onisep.fr



C. e. F. de la Fondation JOHN BOST

Tél. 05.53.22.23.00

- * Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS),
- * Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP),
- * Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF),
- * Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS),
- * Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur (DEME),
- * Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES),
- * Diplôme d'Etat Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS).



Tél. 05.53.22.22.70

- * CAP Cuisine,
- * CAP Restaurant,
- * Bac professionnel Accompagnement, soin et service à la personne option à domicile
- * Bac professionnel Commerce,
- * Bac professionnel Commercialisation et services en restauration,
- * Bac professionnel Cuisine,
- * Bac professionnel Gestion Administration,
- * Mention complémentaire d'aide à domicile,
- * Mention complémentaire Sommellerie,



Tél. :05.53.74.50.00

- * Bac général Economique et Social,
- * Bac général Littéraire,
- * Bac général Scientifique,
- * Bac Technologique STI2D Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable,
- * Bac Technologique STMG Sciences et Technologies du Management et de la Gestion,
- * BTS Management des Unités commerciales,
- * BTS Assistant de manager,
- * BTS Agroéquipement,



Du Bergeracois
Tél. 05.53.63.56.66

- * Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (alternance sous statut scolaire),
- * Bac Pro Technicien Conseil Vente de produits de jardin (alternance sous statut scolaire),
- * Bac Pro Commerce.



Tél. : 05.53.22.49.19

- * CAP Esthétique, Cosmétique,
- * CAP Coiffure,
- * BAC Professionnel Esthétique, Cosmétique, Parfumerie,
- * BTS Esthétique, Cosmétique,
- * BTS Diététique,
- * BTS Design d'Espace.



Tél. 05.53.74.49.00

- * CAP Maintenance des matériels, option matériels de parcs et jardins,
- * CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle,
- * Bac professionnel Electrotechnique, énergie, équipements communicants,
- * Bac professionnel Maintenance des matériels, option agricoles,
- * Bac professionnel Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons.



Tél. 05.53.73.43.60

- * CAP Petite Enfance,
- * Bac Pro S. A. P. A. T. (Services Aux Personnes et aux Territoires),
- * Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune,
- * BTS Economie Sociale et Familiale.



Lycée Privé Sainte-Marthe Saint-Front
Tél. :05.53.61.58.00

- * CAP Agent Polyvalent de restauration,
- * Bac général Economique et Social,
- * Bac général Littéraire,
- * Bac général Scientifique Option ISN – Informatique Sciences du Numérique,
- * Bac professionnel Technicien du froid et du conditionnement de l'air,
- * Bac professionnel Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques,

ADF (Aquitaine Développement et Formation)

Tél. 05.53.22.12.00

- * Formation Management de projet et dynamique de groupe,
- * Formation Création d'entreprise,
- * Formation Garde particulier (chasse, pêche, forêt et voiries),
- * Formation Assistant E-Manager.

- * Agriculture
- * Commerce
- * Environnement, Énergies, Aménagement, Propreté
- * Hôtellerie, Restauration, Agroalimentaire

- * Industrie Chimie, Métallurgie
- * Service à la Personne
- * Secrétariat, Comptabilité, Gestion
- * Métiers de l'Esthétique et du Bien être

- * Sécurité
- * Bâtiment
- * Divers

3.2) Formation continue

La formation continue est le secteur de la formation qui concerne ceux qui ont quitté la formation initiale. Cette autre forme de formation permet aux personnes qui sont déjà dans la vie active de pouvoir se reformer pour améliorer leurs compétences ou bien de s'adapter aux nouvelles technologies dans les entreprises. Vous trouverez toute l'offre de formation sur le site Internet : www.aquitaine-cap-metiers.fr



Tél. 05.53.73.43.60

- * CAP Petite Enfance,
- * Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune,
- * BTS Economie Sociale et Familiale (contrat de professionnalisation),
- * Formation pour adulte Restauration : Cuisine/Service,
- * Formation pour adulte Visiteur de Nuit,
- * Pré qualification Métiers des Services à la Personne,
- * PREPA aux concours Paramédicaux et Sociaux.



Tél. : 05.53.22.49.19

- * Brevet Professionnel Préparateur en pharmacie,
- * Bac professionnel optique lunetterie,
- * BTS Esthétique, Cosmétique,
- * Formation professionnelle soins corps « Balinais »,
- * Formation initiale et remise à niveau pour l'utilisation des appareils ultra-violets,
- * Formation Shiatsu,
- * Formation soins corps aux pierres chaudes,
- * Formation soins corps chocolat,
- * Formation modelage californien,
- * Formation drainage lymphatique esthétique,
- * Formation ongle en gel,
- * Formation conseiller en image « Relooking »,
- * Formation maquillage.
- * **Préparation aux concours :**
 - Ergothérapeute,
 - Kinésithérapeute,
 - Manipulateur en radiologie,
 - Orthophoniste,
 - Podologue, Pédicure,
 - Psychomotricien,



Tél. 05.53.73.32.57

- * Orientation et découverte des métiers du bâtiment et Travaux publics,
- * Préformation aux métiers du BTP,
- * Formation qualifiante niveau 5 (agrée):
 - * TP maçonnerie,
 - * TP constructeur Voirie réseau divers (VRD),
 - * TP Bâti ancien,
 - * TP Peintre en bâtiment,
 - * TP Plaquiste,
 - * TP Carreleur,
 - * TP Installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables,
- * CAP Préparation Ouvrage Electrique (PROE),
- * Formation qualifiante niveau 4 (agrée) :
 - * TP Chef équipe gros œuvre
 - * TP Technicien d'étude option économie de la construction.
- * Perfectionnement et spécialisation en construction durable :
 - * Isolation par l'extérieur (ITE)
 - * Etanchéité à l'air
 - * Réglementation thermique



Compétences Prévention
Tél. 05.53.57.84.48

- * Prévention des Risques liés à l'Activité Physique,
- * Certificat de Prévention Secours,
- * Sauveteur Secouriste du Travail.

- * Agriculture
- * Commerce
- * Environnement, Énergies, Aménagement, Propreté
- * Hôtellerie, Restauration, Agroalimentaire

- * Industrie Chimie, Métallurgie
- * Service à la Personne
- * Secrétariat, Comptabilité, Gestion
- * Métiers de l'Esthétique et du Bien être

- * Sécurité
- * Bâtiment
- * Divers



CFA du Grand Bergeracois
Tél. 05.53.22.21.21

- * CQP Cuisinier des terroirs, des saveurs et des traditions,
- * BP Restaurant,
- * BP Coiffure,
- * Mention complémentaire coiffure,
- * Mention complémentaire Maintenance des Systèmes Embarqués Automobiles,
- * Titre professionnel Employé de Commerce,
- * CAP Coiffure,
- * CAP Cuisine,
- * CAP Employé de Commerce Multi-spécialités,
- * CAP Employé de Vente Spécialisé,
- * CAP Maintenances des Véhicules Automobiles option véhicules particuliers,
- * CAP Restaurant.



Lycée Viticole de Bergerac
Domaine de la Brie

LEGTA de Bergerac (Domaine de la Brie)
Tél. 05.53.74.42.42

- * CAP Agricole - Service en Milieu Rural,
- * Bac Professionnel Technicien Conseil Vente en alimentation,
- * Bac Technologique STAV Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant.

APEF

(Association Partenaire Entreprise et Formation)
05 53 22 12 02

Domaines de compétences :

- * Fonction ressources humaines,
- * Secteur médico-social (aide à domicile et EHPAD),
- * Savoirs de base et compétences-clés,
- * Orientation et aide à l'élaboration du projet professionnel,
- * Accompagnement et reclassement des licenciés économiques,
- * Langue et culture occitanes.

- * Agriculture
- * Commerce
- * Environnement, Énergies, Aménagement, Propreté
- * Hôtellerie, Restauration, Agroalimentaire



APP Bergerac
(Atelier Pédagogique Personnalisé)
Tél. 05 53 63 14 93

- * Préparer une entrée en formation qualifiante,
- * Compléter une formation, préparer un concours ou un examen,
- * Aider à l'écriture du dossier de VAE, bénéficier d'un appui méthodologique pour les personnes inscrites dans un dispositif de formation à distance,
- * Préparer un concours, une sélection, un examen.

EPSECO BERGERAC 05.53.22.12.00

- * BTS Management des Unités commerciales,
- * BTS Négociation et Relation Client,
- * Formation Techniques commerciales et relation client,
- * Formation Marchandisage et gestion commerciale,
- * Formation logistique et gestion des stocks,
- * Formation langues,
- * Formation informatique et bureautique,
- * Formation comptabilité et gestion,
- * Formation Management et gestion d'équipe,
- * Formation Communication et marketing,
- * Formation Communication visuelle,
- * Formation Sécurité,
- * Formation législation et environnement juridique,
- * Diplôme de comptabilité et de gestion (niveau bac+3),
- * Certificat de Qualification Professionnel Métiers des industries graphiques,
- * Certificat de Qualification Professionnel commerce de proximité,
- * Titre professionnel métiers de la sécurité,
- * Titre chargé(e) de développement Marketing et Vente (niveau bac+3),
- * Titre chargé(e) d'affaires en immobilier (niveau bac+3),
- * Titre chargé(e) d'affaire en banque /finance/assurance (niveau bac+3),
- * Titre chargé(e) de gestion administrative et ressources humaines (niveau bac+3),
- * Licence professionnelle Adjoint de Direction PME-PMI.
- * Chef de Projet Multimédia (Talis-web.fr) Niveau II

- * Industrie Chimie, Métallurgie
- * Service à la Personne
- * Secrétariat, Comptabilité, Gestion
- * Métiers de l'Esthétique et du Bien être
- * Sécurité
- * Bâtiment
- * Divers



Du Bergeracois
Tél. 05.53.63.56.66

- * Bac Pro Commerce



Tél. 05.53.74.41.14

- * Formation Magasinier Cariste Préparateur de commandes,
- * Formation Cariste d'entrepôt,
- * CACES Cariste chariots automoteurs manutention conducteur porte,
- * Titre professionnel Agent magasinier,
- * Formation Permis Groupe Lourds toutes catégories (C, EC...),
- * Permis transport en commun FIMO et FCO marchandises Voyageurs,
- * Titres professionnels Marchandises et Voyageurs ;
- * Formation conduite économique et rationnelle (Simulateur de conduite),
- * Attestation de capacité (+ 3 Tonnes 5 et -3 Tonnes 5),
- * Formations TAXI,
- * Formations à la sécurité (SST ; échafaudages...),
- * Formations Travaux publics (Ouvriers polyvalent VRD ; CACES TP toutes catégories, Caces grues mobiles, grues à tour).



Tél. 05.53.24.97.27

- * Formations à l'accompagnement des personnes dépendantes,
- * Formations à l'accompagnement des Aidants familiaux,
- * Formations aux salariés en situation d'Aidants familiaux,
- * Formations aux métiers des services à la personne.



Tél. : 05.53.02.17.69

- * CAP Cuisine,
- * CAP Métiers de la cuisine,
- * BEP Réalisation d'Ouvrages Chaudronnes de Structures Métalliques,
- * BEP Métiers des Industries Chimiques, des Bio-industries et du Traitement des Eaux,
- * BEP Métiers de l'Electrotechnique,
- * BAC professionnel Industries de Procédés,
- * BAC professionnel Restauration,
- * Formation Métiers du Goût et de l'Alimentaire,
- * Mention complémentaire d'Aide à Domicile,
- * Bilans de Compétences – Accompagnement VAE.



(Association Nationale Interprofessionnelle Technique du Tabac) - Bergerac

Tél. 05.53.74.43.60

- * Formation production de tabac.



C. e. F. de la Fondation JOHN BOST

Tél. 05.53.22.23.00

- * FORMATIONS QUALIFIANTES :
 - Assistant de Soins en Gériologie,
 - Surveillant de Nuit qualifié / Maîtresse de Maison Accompagnements,
 - Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs,
 - Moniteur d'Atelier,
 - Tuteurs référents.

MAISAUSSI :

Préparation aux concours d'entrée (CAFERUIS, ME, ES, AMP), Formations professionnelles continues intra et/ou inter établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, Accompagnements VAE pour les diplômes sanitaires et sociaux, Conseil / Expertise.

- * Agriculture
- * Commerce
- * Environnement, Énergies, Aménagement, Propreté
- * Hôtellerie, Restauration, Agroalimentaire

- * Industrie Chimie, Métallurgie
- * Service à la Personne
- * Secrétariat, Comptabilité, Gestion
- * Métiers de l'Esthétique et du Bien être

- * Sécurité
- * Bâtiment
- * Divers

3.3) Formation par apprentissage

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, l'Apprentissage c'est suivre des études pour obtenir un diplôme, acquérir une expérience professionnelle, gagner un salaire et progresser dans un métier. Vous trouverez toutes les informations utiles sur :

<http://apprentissage.aquitaine.fr>



Lycée Privé Sainte-Marthe Saint-Front
Tél. 05.53.61.58.00

- * CAP Froid et Climatisation.



Tél. 05.53.74.50.00

- * BTS Agroéquipement.



C. e. F. de la Fondation JOHN BOST
Tél. 05.53.22.23.00

- * FORMATIONS DIPLOMANTES :
 - Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS),
 - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS),
 - Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur (DEME),
 - Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES),



CIFA PME de Bergerac
Tél. 05.53.23.60.00

- * Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (niveau CAP),
- * Bac professionnel Gestion – Administration,
- * BTS Assistant de Gestion PME-PMI,
- * Licence professionnelle, droit, économie, gestion et management des organisations, spécialité management des PME-PMI.

CFA ADAPSSA

(Association pour le développement de l'apprentissage dans les professions Sanitaires et Sociales en Aquitaine)

Tél. 05.53.74.02.16

- * Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (10 mois de formation),
- * Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (2 ans de formation),
- * Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur pour jeunes enfants (3 ans),
- * Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (3 ans),
- * IDE infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat.



Tél. 05.53.74.49.00

- * Bac professionnel Technicien en Chaudronnerie Industrielle.

**EPSECO
BERGERAC**

Tél. 05.53.22.12.00

- * Bac Professionnel Commerce,
- * BTS Management des Unités Commerciales,
- * BTS Négociation et Relation Clients.

- * Agriculture
- * Commerce
- * Environnement, Énergies, Aménagement, Propreté
- * Hôtellerie, Restauration, Agroalimentaire

- * Industrie Chimie, Métallurgie
- * Service à la Personne
- * Secrétariat, Comptabilité, Gestion
- * Métiers de l'Esthétique et du Bien être

- * Sécurité
- * Bâtiment
- * Divers



Espace Formation des Métiers

Tél. 05.53.02.44.70

- * CAP Maintenance des véhicules automobiles
Option véhicules particuliers,
- * BAC PROF Maintenance des véhicules Option
véhicules particuliers,
- * Mention Complémentaire Maintenance des
Systèmes embarqués de l'automobile,
- * CAP Maintenance des Matériels option tracteurs et
matériels agricoles,
- * CAP Maintenance des matériels Option parcs et
jardins,
- * CAP Maintenance des véhicules automobiles
option motocycles,
- * CAP Réparation des carrosseries,
- * CQP Carrossier Peintre,
- * BAC PRO Réparation des Carrosseries,
- * CAP Peinture en carrosserie,
- * CAP Constructeur des Carrosseries,
- * CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages
Electriques,
- * BP Installation et Equipements Electriques,
- * BAC PRO Electrotechnique Energie Equipements
Communicants (ELEEC),
- * BAC PRO Système Electronique Numérique,
- * CAP Ebéniste,
- * BTM Ebéniste,
- * BTMS Ebéniste,
- * CAP Arts du Bois option C Marqueteur,
- * CAP Arts du Bois option A Sculpteur Ornemaniste,
- * CAP Arts du Bois option B Tourneur sur bois,
- * CAP Boucher,
- * BP Boucher,
- * BP Boulanger,
- * CAP Boulanger,
- * Mention complémentaire Pâtisserie Boulangère,
- * CAP Charcutier,
- * Mention Complémentaire Employé Traiteur,
- * BTM Pâtissier,
- * CAP Pâtissier,
- * MC Pâtisserie Glacerie Chocolaterie Confiserie
Spécialisées,
- * BP Coiffure,
- * CQP Manager de Salon de Coiffure,
- * CAP Coiffure,
- * Mention Coloriste Permanentiste.



Tél. 05.53.58.56.40

- * Formation Etanchéité à l'air des bâtiments (RT),
- * Formation Maison Ossature Bois (MOB),
- * Formation Etanchéité Toitures Plates (EPDM),
(formations courtes ou formations qualifiantes
ou contrat de Professionnalisation).



du Grand Bergeracois

Tél. 05.53.22.21.21

- * CAP Coiffure,
- * CAP Cuisine,
- * CAP Employé de Commerce multi-spécialités,
- * CAP Employé de Vente Spécialisée,
- * CAP Maintenances des véhicules
Automobiles option véhicules particuliers,
- * CAP Restaurant.



*Lycée Viticole de Bergerac
Domaine de la Brie*

LEGTA de Bergerac (Domaine de la Brie)

Tél. 05.53.74.42.42

- * BTS Agricole Aménagement Paysagers,
- * BTS Agricole Viticulture-Cœnologie.



du Bergeracois

Tél. 05.53.63.56.66

- * Bac Pro Commerce.

- * Agriculture
- * Commerce
- * Environnement, Énergies, Aménagement, Propreté
- * Hôtellerie, Restauration, Agroalimentaire

- * Industrie Chimie, Métallurgie
- * Service à la Personne
- * Secrétariat, Comptabilité, Gestion
- * Métiers de l'Esthétique et du Bien être

- * Sécurité
- * Bâtiment
- * Divers



Tél. 05.53.73.32.57

* CAP maçonnerie.



CFA TLV (Transport, Logistique, voyageurs)

Tél. 05.53.57.74.80

* CAP Agent d'entreposage et de messagerie.



IFAAC

Tél. 05.53.73.43.60

* BTSA Technico-Commercial Vins et Spiritueux

Sites internet utiles sur la formation et les métiers :



www.onisep.fr

www.bossons-fute.fr

www.informetiers.info

www.study.com

www.intercarif.org

www.aquitaine-cap-metiers.fr

www.emploi.france5.fr

www.letudiant.fr





1) Les Fonctions Publiques

Il existe trois grandes fonctions publiques en France : d'État, territoriale et hospitalière.

La fonction publique d'État

Les emplois de la fonction publique d'État se répartissent entre les administrations centrales de l'État et les services déconcentrés. Il s'agit dans le premier cas des services centraux des Ministères, situés généralement à Paris, ayant en charge la conception et la coordination des actions de l'État au niveau national.

Dans le deuxième cas, ils concernent les actions de l'État au niveau de la région et du département (préfectures, rectorats, directions départementales...). De nombreux fonctionnaires exercent leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement (universités, lycées, collèges), ainsi que dans les établissements publics administratifs rattachés aux différents Ministères.

La fonction publique hospitalière



La fonction publique hospitalière, regroupe, à l'exception du personnel médical (médecins, biologistes, pharmaciens et orthodontistes), l'ensemble des :

1. établissements d'hospitalisation
2. publics maisons de retraite publiques;
3. établissements publics ou à caractère public relevant des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance;
4. établissements publics pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés;
5. centres d'hébergement et de réadaptation sociale publics ou à caractère public.

La fonction publique territoriale

La fonction publique territoriale **regroupe l'ensemble des emplois des collectivités territoriales** (la commune, la communauté de communes, le département, la région) **et de leurs établissements publics.**

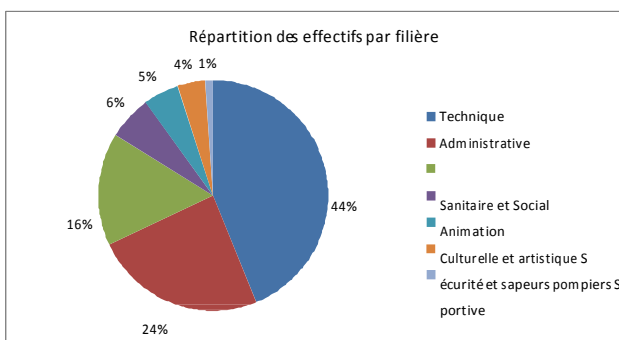
Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale se trouve à Périgueux et vous trouverez sur le site internet toutes les informations nécessaires :

www.cdg24.fr - CDG24 : 05 53 02 87 00

Les filières professionnelles :

Il existe **sept filières professionnelles dans la fonction publique territoriale** qui correspondent

aux grands domaines d'intervention des collectivités territoriales. Ces filières regroupent les agents territoriaux selon la répartition suivante :



2) L'Accès aux métiers de la Fonction Publique

En France, l'administration publique emploie 5,2 millions de personnes dont 2,5 millions dans la fonction publique de l'État (ministères), 1,6 million dans la fonction publique territoriale (personnel de collectivités territoriales) et environ 1 million dans la fonction publique hospitalière. La plupart de ces personnes ont le statut de fonctionnaire.

Cet ensemble représente un grand nombre de métiers connus : enseignants, infirmiers, policiers, surveillants de l'administration pénitentiaire ou moins connus : greffiers des tribunaux, contrôleurs de gestion, techniciens du patrimoine.

Ces métiers sont en principe accessibles par concours, qui garantissent l'égalité des chances. **Pour les emplois de 1er niveau de qualification, il existe une procédure de recrutement direct sans concours.**

A noter : les recrutements à l'Assemblée nationale, au Sénat, à la Banque de France, dans les organismes sociaux et dans les grandes entreprises publiques (RATP, SNCF, EDF-GDF) relèvent directement de ces organismes.

Les lauréats des concours, notamment en catégorie A, sont souvent conduits à suivre une période de formation obligatoire dans une des écoles administratives, afin d'acquérir les connaissances pratiques et les méthodes de travail nécessaires à leur futur métier : Ecole nationale d'administration, Instituts régionaux d'administration, écoles des Impôts...

Dans les autres cas, les lauréats suivent une période de stage probatoire avant d'être titularisés, c'est-à-dire avant de devenir fonctionnaire.

Le diplôme ou le niveau de diplôme requis varie selon la catégorie du concours concerné :

- **Concours de catégorie A** : diplôme de l'enseignement supérieur (le plus souvent licence et plus rarement un diplôme sanctionnant une formation de 5 années après le baccalauréat).

- **Concours de catégorie B** : baccalauréat, ou pour certains concours précis, diplôme sanctionnant une formation professionnelle après le baccalauréat (ex : diplôme d'État d'infirmier, d'assistant de service social, BTS pour les secrétaires administratives de classe supérieure ou DUT...).

- **Concours de catégorie C** : certains concours sont ouverts sans condition de diplôme. Dans d'autres cas, il faut être titulaire du diplôme national du brevet ou d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP).

2.1) Les Concours Externes

Les concours externes de la fonction publique sont **réservés aux candidats qui ne travaillent pas déjà dans la fonction publique en tant que fonctionnaires**. Il peut donc s'agir d'étudiants, de demandeurs d'emploi mais aussi d'agents contractuels de la fonction publique ne disposant pas de l'ancienneté requise pour passer les concours internes.

Selon le concours concerné, **il faut remplir des conditions de diplôme ou de niveau d'étude**. Pour l'essentiel, les conditions d'âge ont été supprimées pour l'accès aux concours de la fonction publique depuis le 1er novembre 2005.

Les conditions de candidature

Les recrutements externes sans concours sont **ouverts à toutes les personnes remplissant les conditions générales d'accès** à la fonction publique :

- posséder la nationalité française ou d'un Etat membre de la Communauté européenne ou de l'espace économique européen,
- jouir des droits civiques,
- Ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

2.2) Les Concours Internes

Ces concours sont **réservés aux candidats appartenant déjà à l'administration** ; la catégorie précise d'agents auxquels s'adresse le concours, et les conditions d'ancienneté de services qu'ils doivent remplir sont fixées par le statut particulier du corps de fonctionnaire concerné.

Dans les faits, il y a une **grande variété dans les conditions requises** : certains concours internes sont ouverts à l'ensemble des fonctionnaires et agents non titulaires, d'autres sont réservés à une catégorie précise de fonctionnaires.

La plupart des concours internes sont accessibles sans conditions de diplôme, ni d'âge, mais il existe des concours pour lesquels un diplôme est nécessaire pour s'inscrire (concours internes de l'enseignement). Les règles de suppression de limite d'âge sont également applicables aux concours internes.

2.3) Les troisièmes concours

Il s'agit de **concours ouverts aux candidats qui justifient d'une expérience professionnelle en dehors de l'administration publique** (c'est à dire en tant que salarié de droit privé, travailleur indépendant, membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou de responsable, y compris bénévole, d'une association).

Les règles de suppression de limite d'âge sont également applicables aux troisièmes concours.

2.4) Les Recrutements sans Concours

La fonction publique recrute principalement par concours, cependant **certains dispositifs permettent à des publics sans qualification d'accéder directement à un emploi public sans passer de concours ou de suivre une formation** en alternance débouchant vers une titularisation.

De plus certains emplois dits "réservés" sont attribués :

- aux pensionnés de guerre civils et militaires et les personnes assimilées, leur conjoint survivant, leurs orphelins et leurs enfants ainsi que les enfants de Harkis ; ce sont les bénéficiaires prioritaires ;
- aux militaires en activité ou libérés depuis moins de trois ans.

Ledéroulement de lasélection

Un avis de recrutement est publié quinze jours au moins avant la date limite de dépôt des candidatures et affiché dans les locaux de l'administration qui réalise le recrutement.

Les avis de recrutement sont également disponibles sur le site
Internet : www.concours.fonction-publique.gouv.fr

Le BIJ

Met à disposition un fonds documentaire sur les guides des concours...
BIJ - 6 Place Doublet à Bergerac - 05 53 58 11 77

Liens utiles

Fonction publique

www.fonction-publique.gouv.fr

Concours et recrutements de l'état (SCORE)

www.concours.fonction-publique.gouv.fr

Bourse de l'emploi et de la fonction publique hospitalière

www.hospimob.fr

Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

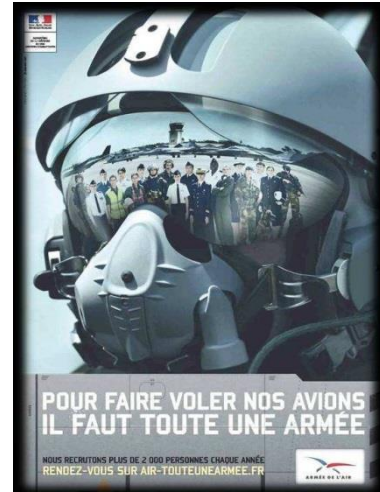
www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr

Répertoire interministériel des métiers de l'Etat

www.rime.fonction-publique.gouv.fr

Répertoire des métiers territoriaux

www.observatoire.cnfpt.fr/metiers/



Avec plus de 20 000 postes offerts chaque année dans environ 400 métiers, les armées se positionnent comme un partenaire majeur de l'emploi des jeunes en France.

Apartir de quel niveau scolaire peut-on devenir militaire dans les Armées ?

Au minimum à l'issue de la classe de 3ème. Cependant, le niveau varie en fonction du statut que l'on désire intégrer.

Sur quels critères recrutent les Armées ?

Les Armées recrutent des jeunes de nationalité française sur les critères suivants : l'âge et le niveau scolaire.

Peut-on rentrer dans les Armées sans avoir fait la Journée Défense Citoyenneté ?

Avoir effectué la JDC est obligatoire pour déposer un dossier de candidature.

Faut-il réussir un concours pour devenir militaire ?

Pas nécessairement, en fait, la plupart des recrutements s'effectuent sur sélection. En fonction du type de recrutement il faut passer des tests psychotechniques, une épreuve d'anglais, des épreuves sportives,... le tout complété par une visite médicale et un entretien de motivation.

Quelles formations doit-on effectuer ?

Une formation militaire suivie d'une formation professionnelle.

En quoi consiste la formation militaire ?

La formation militaire se compose :

- d'une instruction militaire : règles militaires, organisation de la Défense. d'une formation de combattant : armement, tir, combat,
- d'une instruction civique.
- d'une éducation physique et sportive.

Combien de temps dure la formation professionnelle ?

Elle varie selon l'armée choisie et le domaine d'activité.

Quelles sont les évolutions possibles au sein des Armées ?

A leur entrée, la plupart des militaires ont un statut de contractuel. Cependant, l'accès au statut de carrière est possible sous conditions de sélection et de réussite à des examens professionnels internes. De plus, la promotion professionnelle est encouragée et nécessaire. Enfin, l'institution offre de nombreuses possibilités de reconversion à l'issue d'une première expérience professionnelle ou d'une carrière complète.

Pour tous, les possibilités de progression et d'ascension sociale au sein des Armées sont réelles.

Après de qui doit-on s'adresser pour obtenir des renseignements sur les recrutements dans les Armées ?

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées CIRFA
50 rue des Trois Conils 33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.53.60.23



Les adresses des sites internet consacrés au recrutement dans les armées :

L'Armée de l'Air : www.air-touteunearmee.fr

L'Armée de Terre : www.devenezvousmeme.com

La Marine Nationale : www.etremarin.fr



Les permanences

Au BIJ - 6 Place Doublet à Bergerac - 05 53 58 11 77

Armée de Terre : Tous les mercredis de 10 h à 12 et de 13h30 à 15h30

Armée de l'air : 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois

Marine Nationale : sur RDV au 05 57 53 60 23 le 4^{ème} mercredi de chaque mois

Gendarmerie Nationale : 4^{ème} mercredi de chaque mois de 10h à 12h et de 14h à 16h

Légion étrangère : sur RDV au 05 56 92 99 64



ARMÉES

1) Les Principaux Acteurs

L'équipe médico-sociale est composée de professionnels aux compétences complémentaires. **Un responsable coordonne et anime l'équipe de travailleurs sociaux, médico-sociaux et administratifs** : assistants sociaux, éducateurs spécialisés, médecin, sage-femme, puéricultrices et psychologues, agent d'accueil.

L'Unité Territoriale travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux, notamment la Mission Locale, Pôle Emploi, les associations d'insertion, les Espaces Economies Emploi, la Maison De l'Emploi Sud Périgord, le Cap Emploi, etc...

- CG24 Unité Territoriale de Bergerac Ouest et de Bergerac Est -
Maison du département Tel 05.53.02.04.00

- Unité Territoriale de Mussidan - Tel 05 53 81 02 05



1.1) Les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS ou CCAS)

Le CCAS/CIAS est l'outil privilégié **pour mettre en œuvre la politique sociale élaborée par les communes et leurs groupements dans le cadre de leurs compétences** (les Communautés de Communes) :

- Le CCAS/CIAS est un établissement public administratif communal ou intercommunal.
- Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration qui regroupe en général toutes les communes d'un canton ou d'une communauté de communes. C'est un établissement public administratif intercommunal et dispose de ses propres biens, exerce les droits et assume les responsabilités qui lui sont confiées par la Communauté de Communes.

Exemples de compétences intercommunales d'un CIAS

- Création et fonctionnement des centres de loisirs sans hébergement.
- Actions en faveur de la petite enfance : création et gestion de crèches, relais d'assistants maternels (RAM), centre multi-accueil...
- Actions d'aide aux personnes âgées : portage de repas à domicile, participation au centre local d'information et de coordination auprès des personnes âgées, service d'aide à domicile.
- Actions en faveur des jeunes (mission locale).

CIAS BEAUMONT DU PÉRIGORD	05 53 74 15 16
CCAS BERGERAC	05 53 74 66 44
CIAS le BUISSON DE CADOUIN	05.53.63.57.11
CIAS EYMET	05.53.22.98.16
CIAS LALINDE.....	05.53.61.19.80
CIAS MONPAZIER	05.53.22.67.64
CCAS STE ALVERE.....	05.53.73.55.80
CIAS SIGOULES	05.53.58.41.01
CIAS VELINES	09.61.23.61.96

1.2) Les Centres Médico-sociaux (CMS)

Ils regroupent les professionnels des services sociaux du Conseil Général (Département). Ces professionnels offrent un service personnalisé à chaque famille. Ces Centres près de chez vous, vous permettent de rencontrer des professionnels de santé spécialistes de la pédiatrie préventive, des sages-femmes, des assistantes sociales de secteur et d'insertion, des éducateurs... Vous y trouverez **écoute, conseil et assistance**.

Des consultations dans le cadre de la **Protection Maternelle et Infantile** (PMI) sont également disponibles. Ce service de PMI est chargé de la surveillance et du contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans ainsi que des assistant(e)s maternel(le)s.

Aussi, ces lieux peuvent accueillir des permanences d'autres partenaires médicaux-sociaux comme les personnels de Vauclaire Monpton. Se renseigner auprès de votre antenne CMS ou de votre psychologue.

Quels services ?

- Un accueil individualisé.
- L'écoute, le conseil, le soutien, l'aide, l'orientation, la concertation et la coordination entre les travailleurs sociaux et médico-sociaux.
- Des consultations dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile.

Quels publics ?

- Toute personne qui en fait la demande ou qui répond à une invitation.

Quelles demandes ?

- les relations au sein de la famille ou avec l'environnement social
- l'isolement
- l'adaptation sociale, scolaire, professionnelle
- l'éducation de l'enfant
- la santé
- l'événement familial, professionnel
- les difficultés matérielles : financières - logement - hébergement.

Quelles réponses ?

- Une secrétaire médico-sociale assure votre accueil
- L'assistant social : analyse votre situation, recherche les causes de vos difficultés, définit avec vous un projet. Le projet peut recouvrir un accompagnement social, un soutien dans vos demandes et l'éventuel recours à différents dispositifs d'aides.

CMS 5 av de Rhinau 24440 BEAUMONT DU PERIGORD	05 53 22 45 89
CMS 2 rue Valette 24100 BERGERAC	05 53 27 31 31
CMS 27 av de Verdun 24100 BERGERAC	05 53 57 19 63
CMS rue F. Meulet 24480 LE BUISSON DE CADOUIN	05 53 22 04 95
CMS 6 impasse Bella Riva 24100 CREYSSE	05 53 23 37 25
CMS 12 av Bastide 24500 EYMET	05 53 23 82 47
CMS le bourg 24560 ISSIGEAC	05 53 58 75 95

CMS 2 rue Jean Miquel 24130 LAFORCE	05 53 58 02 39
CMS 12 bld Jean Moulin 24150 LALINDE	05 53 61 04 83
CMS 2 rue Caillaud 24240 SIGOULÈS	05 53 58 44 39
CMS 8 place de la Mairie 24230 VELINES	05 53 27 53 24
CMS -136 route de Mussidan 24140 VILLAMBLARD	05 53 81 94 68

En termes de proximité, des permanences sociales existent sur plusieurs communes : Issigeac, Monpazier, Mouleydier, Ste Alvère.

Centre Médico-Psychologique à Bergerac (antenne à Beaumont et Lalinde) : 05.53.61.20.24

1.3) La Mutualité Sociale Agricole Dordogne - Lot et Garonne (MSA)



Deuxième régime de protection sociale en France, protège l'ensemble de la profession agricole. Elle s'appuie sur les valeurs du mutualisme que sont la solidarité, la responsabilité et la démocratie pour faire vivre les territoires ruraux.

Elle intervient auprès de plusieurs publics comme le particulier, l'exploitant, l'entreprise, le partenaire et l'élu MSA. La MSA est un organisme mutualiste qui gère de façon globale la protection sociale des salariés et non-salariés agricoles ainsi que leurs ayants droits et les retraités (accès aux droits : calcul et versement des prestations maladie, familiales, vieillesse...).

Elle informe et conseille sur les différents statuts des adhérents : étudie et accompagne tout projet agricole.

Elle prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels et mène des actions à caractère sanitaire et social.

Elle met à votre disposition des points d'accueil pour faciliter vos démarches :

- Agence de Bergerac – 31 à 33 place Gambetta – du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30,
- Agence de Périgueux – 7 place du Général Leclerc – du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30,

*Retrouvez tous les services
en ligne sur le site internet : www.msa24-47.fr ou par téléphone : 0 811 65 65 66.*

L'agenda du saisonnier est un outil en direction des salariés agricoles saisonniers et des employeurs de main-d'œuvre.

Il donne des renseignements pratiques et des adresses d'organismes pour les démarches administratives, la recherche d'emploi, la formation agricole, la protection sociale, le droit du travail, des informations sur la vie quotidienne, la garde d'enfants, les déplacements... Il est à la disposition des adhérents dans chaque MSA.

*MSA DLG – siège social – 31 à 33 place Gambetta 24100 BERGERAC - 08.11.65.65.66
www.msa24-47.fr - contactdlg@dordognelotetgaronne.msa.fr - Une assistante internet est à votre écoute*

1.4) Les Centres Sociaux à Bergerac

Un centre social est un lieu d'animation de la vie sociale locale, à destination de tous les habitants. Ils offrent un accueil, des animations et des services à finalité sociale.

Centre d'Ici et d'Ailleurs : 05 53 73 11 54

Centre Social Jean-Moulin : 05 53 22 23 40

Centre Social Rive gauche : 05 53 57 92 78

Centre Social La Brunetière : 05 53 63 15 57

1.5) La Maison des Adolescents

Les buts de la Maison des adolescents sont :

- Répondre aux besoins des adolescents et jeunes de 12 à 21 ans ;
- Créer les conditions d'écoute, de circulation de la parole, de la rencontre avec les adolescents mais également avec les adultes (parents et professionnels) concernés.



La Maison des Adolescents - 6 Place Bellegarde 24100 Bergerac – 05 53 61 55 93 / 06 38 70 82 38
maisondesados24@gmail.com

Ouverture : lundi – jeudi : 15 h – 19 h et mercredi – vendredi : 13 h – 19 h

1.6) La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)



Missions

La Maison Départementale des Personnes Handicapées est un **lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées**. La MDPH offre un **accès unifié aux droits et aux prestations prévues pour les personnes handicapées dans le département de la Dordogne**. La MDPH exerce une **mission d'accueil, d'informations, d'accompagnement et de conseils des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps**.

Celle-ci peut aussi renseigner sur les demandes d'aides, il vous faut remplir un Formulaire MDPH et autres documents.

La prise en charge par un établissement ou un service médico-social pour un enfant ou un adulte handicapé se fait sur décision de la CDAPH.

La personne handicapée ou ses proches, munie de la décision de la CDAPH peut s'adresser à l'établissement de son choix et correspondant à l'orientation décidée.

La MDPH Bâtiment E de la Cité Administrative Bugeaud – 24016 PERIGUEUX
www.mdph-24.fr – tél : 05 53 03 33 55 – fax : 05.53.03.33.56 - mdp24@dordogne.fr

1.7) Les Solutions Actives pour le Maintien dans l'Emploi Handicapé (et Entreprises)



Les Sameth sont des **services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés**. Ces services permettent d'obtenir des aides de l'Agefiph pour le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés afin d'éviter le licenciement d'un salarié devenu inapte à son poste.

SAMETH 10 rue Sébastopol 24000 Périgueux,
Tél. 05 53 54 70 76 - fax : 05 53 06 90 54 - contact@sameth24.fr

2) Logement et Hébergement

2.1) Les aides au logement

CAF de Bergerac



Pour la prise en charge des prestations légales et mener à bien l'action sociale familiale de leur territoire et pour percevoir les aides au logement.

www.caf.fr - 08.10.25.24.10
www.locapass.fr (pour les avances de cautions et les aides aux premiers loyers...)

ADIL24

Pour obtenir gratuitement des renseignements juridiques, financiers et fiscaux en matière de logement (location, accession, amélioration de l'habitat...). Les juristes de l'ADIL 24 établissent des simulations de financement et étudient les contrats de construction pour un projet en toute sécurité.

Permanences dans les locaux de la CAF de Bergerac
adil.24@wanadoo.fr – Tel 05.53.09.89.89.

Assistantes sociales

Se renseigner auprès de l'Unité Territoriale correspondant à votre secteur géographique.

CLÉ Aquitaine

Le Conseil Régional d'Aquitaine permet une aide à la caution locative et au dépôt de garantie bénéficiant aux étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves du secteur paramédical et social et post-doctorants.

Renseignez-vous sur www.cle.aquitaine.fr

2.2) Les organismes H.L.M



DORDOGNE HABITAT

pour déposer un dossier de demande de
logement

Tel 05.53.63.90.10
bergerac@dordognehabitat.fr



PÉRIGORDIA HABITAT

pour déposer un dossier de demande de
logement

Tel 05.53.74.51.51 -
location@perigordia.fr

2.3) Les structures d'accueil temporaire

Maison d'Accueil Temporaire – 05.53.63.10.02

Maison St Joseph – 05.53.22.12.30

SAFED – safed.bergerac@wanadoo.fr – 05.53.58.99.96

L'Atelier – atelier-bergerac@wanadoo.fr – 05.53.57.78.26

OPERATION «UNDEUXTOIT »

Réseau d'hébergement en chambre chez des particuliers pour jeunes en formation

05.56.51.57.66 - www.logement-jeunes.aquitaine.fr

Service Logement pour les jeunes

CCAS Bergerac 05 53 74 66 44

BIJ 05 53 58 11 77

Pensez aussi à vos mairies, aux agences immobilières, aux offices de tourisme, aux campings et au CILG pour vous aider à trouver un logement...

3) Vie de Famille

3.1) Les Allocations familiales

Pour toute famille parentale ou monoparentale, ayant un ou plusieurs enfants à charge, vous pouvez prétendre aux allocations familiales.

Pour connaître vos droits et monter un dossier de demande, contactez :

CAF : 24 Bd Victor Hugo – 24 100 BERGERAC - Tel 08.10.25.24.10

MSA : 31 Place Gambetta – 24100 BERGERAC - Tel 0811 656 566

3.2) Les structures d'accueil et les crèches

Pour faire garder vos enfants pendant que vous travaillez ou pour trouver une structure d'accueil, contactez :

La mairie de votre domicile pour connaître les crèches ou les centres de loisirs proche de chez vous.

Les Unités Territoriales qui vous renseigneront sur les Relais d'Assistante Maternelle proches de chez vous. Le RAM vous accompagne dans vos démarches, vous communique la liste des assistantes maternelles...

Maison du département – Boulevard Maine de Biran à Bergerac
Tel 05.53.02.04.00

Pour le Baby-sitting, contactez le BIJ : 05 53 58 11 77

3.3) Les structures d'accompagnement et de conseil

Point Info Famille



« Si vous avez besoin d'un lieu d'accueil, de conseils, d'informations, de soutien et de rendez-vous, contactez le Point Info Famille où vous rencontrerez un médiateur familial »

POINT INFO FAMILLE de la CAF – 24 Bd Victor Hugo – 24100 BERGERAC
Tel 05.53.23.63.70

La Maison des Aidants



« Vous accompagnez un proche dépendant : vous êtes un Aidant familial, la Maison des Aidants vous aide et vous accompagne.

LA MAISON DES AIDANTS – 12 Rue du grand Puits – 24100 BERGERAC
Tel 05.53.24.97.27

4) Mobilité

Aides et Renseignements

Contactez les Unités Territoriales et la Mission Locale pour les moins de 26 ans
Tel 05.53.58.25.27

Garage Social

Mise à disposition et réparation de véhicules (sous conditions et prescriptions), mise à disposition de deux roues (cycles, cyclomoteurs et scooters).

Appui à l'obtention du permis de conduire.



Tel 05.53.22.37.40

le Bus

Transports Urbains Bergeracois et leTransport à la demande

Réservation, horaires et cartes réseaux

Tel 05.53.63.96.97

Bus adaptés du Bergeracois

Pour les personnes à mobilité réduite

Tel 06.24.63.77.62

Réseau Transpérigord

Horaires, cartes, tarifs, carte Coup d’pouce

Tel 05.53.02.20.85



Consultez les sites : www.pays-de-bergerac.com - www.cg24.fr

LeTrain

Aide à la mobilité en Aquitaine avec la carte Sésame (24 voyages gratuits) pour vos déplacements en Aquitaine : www.sncf.fr / ter-sncf.com



PENSEZ AU COVOITURAGE !

www.covoiturage.com

et aux petites annonces du BIJ (6 Place Doublet à Bergerac)

5) Santé et Santé au Travail

Les remboursements des frais médicaux

Conditions de remboursements :

- Être affilié(e) à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou à la Mutualité Sociale Agricole selon votre régime (Général ou Agricole).
- Posséder une Carte Vitale (la carte vitale délivrée dès l'âge de 16 ans doit être mise à jour régulièrement (dans les bornes adéquates au sein des CPAM, Pharmacies...) et tout changement d'adresse ou de situation doit être signalé, afin de bénéficier de remboursements rapides)

Pourcentage des remboursements

Soins Médicaux = 70% du Tarif Conventionnel

Soins de Pharmacie = de 15% à 65% selon la vignette



PENSEZ À DÉCLARER VOTRE MÉDECIN TRAITANT POUR PERCEVOIR L'INTÉGRALITÉ DE VOS REMBOURSEMENTS !!!

Pour tous renseignements :
CPAM, 2 Bd du 08 Mai 1945 – 24 100 BERGERAC
Tel 36.46 - www.ameli.fr

La médecine du Travail

Toute embauche donne lieu à une visite médicale avec la médecine du travail qui a pour rôle de conseiller le chef d'entreprise sur tout ce qui relève de la santé (conditions de travail et de vie en entreprise, adaptation des postes, rythmes de travail, risques, nuisances, prévention...).

Ainsi, elle peut conduire des actions et procéder à des examens médicaux afin d'optimiser le capital santé de l'entreprise et éviter tout risque.

Vos interlocuteurs :

- Votre Médecin Traitant (1^{er} interlocuteur : gère la pathologie, met en place le traitement et décide éventuellement des arrêts de travail),
- Le Médecin Conseil de votre CPAM,
- Le Médecin du Travail qui valide votre reprise d'emploi, aménage votre poste, conseille médicalement...

Médecine du travail, 46 Av. du Président Wilson
24 100 BERGERAC - 05.53.63.54.50

POUR UN EXAMEN DE
SANTÉ GRATUIT
05.53.06.41.70

Le Centre de Planification et d'éducation Familiale

Un lieu d'accueil, d'informations, d'entretiens, et de consultations médicales gratuits et confidentiels (contraception, relation affectives et sexuelles, difficultés familiales ou de couple, IVG, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles).

CPEF de Bergerac – 27 Avenue de Verdun – 24100 BERGERAC - 05 53 57 19 63

La CARSAT

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Aquitaine

La CARSAT est un organisme de Sécurité Sociale. En Aquitaine, elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région Aquitaine au titre de la retraite, de l'aide sociale et de la gestion des risques professionnels.

Trois missions renforcées autour de la retraite et de la santé au travail :

- Préparer et payer les retraites,
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie, Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail.

Elle assure ces missions sous l'égide de deux établissements publics :

- la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite),
- la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (l'Assurance Maladie).

La CARSAT compte ainsi parmi les acteurs économiques les plus importants de la région Aquitaine :

- par les sommes qu'elle redistribue : près de 4 milliards d'euros de prestations versées à près de 626 957 retraités en Aquitaine ;
- par les rapports qu'elle entretient auprès de ses publics 835 000 salariés ;
- 130 000 entreprises ;
- par le nombre d'emplois qu'elle assure en Aquitaine (près de 1000) ;
- Préparer et payer les retraites ;
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie ;
- Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail.

CARSAT AQUITAINE AGENCE RETRAITE DE BERGERAC

1 à 3 avenue du Professeur Calmette

24100 BERGERAC

39 60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

www.carsat-aquitaine.fr

6) Les Associations Caritatives

Soutien et accompagnement au quotidien, elles vous apportent de quoi subvenir à vos besoins primordiaux et vitaux mais aussi, elles vous permettent de participer aux activités en tant que bénévole.

Alcooliques Anonymes

5 place Jules Ferry – Centre Culturel salle 1 24100 BERGERAC

☎ 05.53.73.65.16

Accueil de Jour

3 rue de la Madeleine 24 100 BERGERAC

☎ 05.53.63.37.06 - www.bergerac.fr

Amnesty International

Lieu-dit Puypezac 24100 BERGERAC

☎ 05.53.24.71.32

Association Prigonrieux Solidarité

Rue Jacques Prévert 24130 PRIGONRIEUX

☎ 05.53.61.91.43 – prigonrieux.solidarite@wanadoo.fr

Atelier Repassage(Asso. Prigonrieux Solidarité)

3 rue Jules Ferry 24130 PRIGONRIEUX

☎ 05.53.27.90.06



Association le Renc'Art

48 rue Nungesser et Coli

24100 BERGERAC

☎ 09.79.28.97.58 – fax 05.53.22.55.24

Banque Alimentaire Dordogne

3 rue des Frères Cassadou 24 100 BERGERAC

☎ 05.53.03.41.91 – banq.ali.dordogne@wanadoo.fr

Centred'Actions Humanitaires

4 rue Berlioz 24 100 BERGERAC

☎ 06.73.18.27.92 - www.bergerac.fr

Croix Rouge

12 Boulevard Beau Soleil 24 100 BERGERAC

☎ 05.53.57.08.47 - dl.bergerac@croix-rouge.fr



Restos du Cœur

68 rue Saint Martin 24 100 BERGERAC

☎ 05.53.61.30.37- ad24.bergerac@restosducoeur.org

<http://restosducoeur24100.jimdo.com/>



Secours Catholique

13 bis rue du Pont St Jean 24 100 BERGERAC

☎ 05.53.57.73.72 – secours-bergerac@gmail.com

Ouvert : mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h.



Secours Populaire

3 rue des Frères Cassadou 24 100 BERGERAC

☎ 05 53 57 84 67 - contact@spf24.org



Union Départementale Associations Familiales

34 rue Faure / 24100 BERGERAC

☎ 05.53.74.44.22

Épicerie Sociale A2E

2 et 4 rue des Potiers / 24100 BERGERAC

☎ CCAS 05.53.74.66.44



1) Législation du Travail, Droits Sociaux et Juridiques

Les Types de Contrat de Travail

- CDI (Contrat à Durée Indéterminée),
- CDD (Contrat à Durée Déterminée).

Le contrat doit être écrit et remis au salarié dans les 48 h suivant l'embauche avec la Déclaration Unique d'Embauche (DUE). En l'absence d'un contrat écrit, le contrat de travail est réputé être à temps complet et à durée indéterminée.

Les Informations Obligatoires dans le Contrat

Nom et adresse de l'employeur / nom, adresse, n° sécurité du salarié / lieu de travail, horaires / poste et tâches / durée du contrat / salaire / convention collective / nom et adresse de la caisse retraite.

La Période d'essai

Elle permet à l'employeur de tester les aptitudes du salarié et à ce dernier de déterminer si les conditions de travail et l'emploi lui conviennent.

Règle : elle n'est pas obligatoire, peut être rompue par les deux parties sans préavis, ne peut pas dépasser 2 semaines pour un contrat de - de 6 mois et 1 mois pour un contrat de + de 6 mois.

Avantages en nature, durée légale du travail, fin et rupture de contrat, heures supplémentaires

Les avantages en nature sont des prestations fournies par l'employeur soit gratuitement soit avec participation du salarié (évaluation forfaitaire : www.urssaf.fr).

La durée légale du travail est de 35h par semaine et de 39h par semaine en hôtellerie (avec majoration de 10% de la 35^{ème} heure à la 39^{ème} heure).

Les heures supplémentaires ouvrent droit à une majoration ou à un repos compensatoire

(www.legifrance.gouv.fr). La majoration de 25 % s'applique à partir de la 40^{ème} heure. Pour la suite, consultez les conventions collectives de l'entreprise.

À la fin du contrat, l'employeur doit remettre au salarié : le solde de tout compte, l'indemnité compensatoire des congés payés, le certificat de travail, l'attestation Pôle emploi de fin de contrat, la prime de précarité et le B.I.A.F. (Bordereau Individuel d'Accès à la Formation).

La rupture d'un CDD n'est valable qu'en cas de : faute grave, promesse d'un CDI, rupture en période d'essai.



Créées en 2010, les 'Direccte' regroupent des services de l'Etat issus de divers horizons : commerce extérieur, tourisme, commerce et artisanat, intelligence économique, industrie, travail et emploi, concurrence et consommation.

Au niveau départemental et donc local, il y a :

- le volet inspection du travail avec son service de renseignements,
- le volet accompagnement et suivi des entreprises,
- le volet insertion.

Elles assurent également une fonction d'information générale du public sur la réglementation.

Pour tout renseignement

DIRECCTE Dordogne

Périgueux

05.53.02.88.00

www.travail-emploi-sante.gouv.fr / www.entreprises.gouv.fr

Le Conseil des Prud'hommes

Place de la République 24112 Bergerac

05.53.57.68.25 - www.justice.gouv.fr / saisirprudhommes.com

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

La Maison de la Justice et du Droit

3 rue Albret 24100 Bergerac

05.53.73.24.77

L'ordre des avocats de Bergerac

05 53 57 66 68 - avocats.bergerac@wanadoo.fr - www.avocat-bergerac-sarlat.com

Le CIDFF

21 Bd Jean Moulin – appart 7

05.53.63.32.30 - www.infofemmes-aquitaine.org

Infodroits

Boulazac

05 53 35 34 03 - infodroits@infodroits.org / www.infodroits.org

2) Les Organisations Syndicales

Définition en général

Un syndicat est une association de personnes dont le but est de défendre les droits et les intérêts sociaux, économiques et professionnels de ses adhérents.

On distingue :

- Les syndicats de salariés ;
- Les syndicats patronaux ;
- Les syndicats des professions libérales dont les syndicats agricoles.

2.1) Les syndicats de salariés

Tout salarié peut librement adhérer au syndicat de son choix, même s'il a cessé temporairement ou définitivement son activité professionnelle. L'exercice du droit syndical est reconnu dans toutes les entreprises. Il peut s'agir de Délégués Syndicaux (DS) ou de Représentants de Section Syndicale (RSS), mais seuls les délégués syndicaux peuvent négocier avec l'employeur.

Dans une entreprise de moins 50 salariés

Il n'y a ni Délégué Syndical, ni Représentant de la Section Syndicale ; cependant, un syndicat peut désigner un délégué du personnel. Aussi, tout salarié peut demander à la mairie de son domicile la liste des personnes habilitées à assister un salarié sur le Département afin d'être aidé et conseillé dans sa démarche de renseignements.

Dans une entreprise de 50 salariés et plus

Les Délégués Syndicaux sont désignés parmi les candidats aux élections professionnelles. Les Représentants de Section Syndicale sont désignés parmi les salariés de l'entreprise (exemple : 1 DS pour une entreprise de 50 à 999 salariés).

Quel est le rôle du représentant dans l'entreprise ?

Délégués Syndicaux et Représentants de Section Syndicale représentent leurs syndicats auprès de l'employeur et assurent la défense des salariés.

Ainsi, ils peuvent notamment :

- formuler des propositions, des revendications ou des réclamations auprès de l'employeur ;
- assister le salarié qui le souhaite lors d'un entretien préalable à une sanction disciplinaire ;
- assister, voire représenter, les salariés auprès du conseil des prud'hommes.

Les Délégués Syndicaux sont les relais des organisations syndicales de salariés. Ils œuvrent au maintien des acquis sociaux et à leur extension à travers la négociation et la conclusion de conventions ou d'accords collectifs porteurs d'avantages pour les salariés.

Il y a cinq confédérations reconnues comme « représentatives de droit » :



Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC), pour plus d'informations : www.cfecgc.org

Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) affiliée à la CES*, pour plus d'informations : www.cfdt.fr



Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) affiliée à la CES* pour plus d'information : www.cftc.fr

Confédération Générale du Travail (CGT) affiliée à la CES*, pour plus d'informations : www.cgt.fr



Confédération Générale du Travail et Force Ouvrière (CGT-FO) affiliée à la CES*, pour plus d'informations : www.force-ouvriere.fr

D'autres syndicats existent : Union Nationale des Syndicats auto nomes (UNSA), www.unsa.org, Fédération Syndicale Unitaire (FSU) : www.fsu.fr, et l'Union Syndicale Solidaire SUD : www.sudeducation.org

*Confédération Européenne des Syndicats

En Dordogne, les 5 organisations sont représentées localement

26 rue Bodin 24000 PERIGUEUX

- * Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) 05 53 35 70 20
- * Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) 05 53 09 66 12
- * Force Ouvrière (FO) 05 53 53 10 66
- * Confédération Générale des Cadres (CGC) 05 53 35 97 10
- * Confédération Générale du Travail (CGT) 09 79 38 05 39

2.2) Les syndicats patronaux

Les syndicats professionnels

En France, les organisations syndicales professionnelles sont des syndicats professionnels en prises directes avec les professions ; elles s'attachent à défendre les intérêts des adhérents de leur branche professionnelle ou branche d'activité respective.

Pourquoi adhérer à un organisme professionnel ?

Pour rompre son isolement, être tenu au courant des évolutions de sa profession, se constituer un réseau, participer aux congrès annuels, obtenir des conseils juridiques, recevoir une assistance administrative, suivre une formation, etc.

Les services offerts sont nombreux et généralement mis en valeur sur le site internet de ces organismes. La procédure d'affiliation diffère beaucoup d'un organisme à l'autre.



› Le <http://www.medef.fr/Medef> (Mouvement des entreprises de France) qui regroupe 85 fédérations ou branches professionnelles qui fédèrent 600 syndicats.

MEDEF Dordogne - 24000 PERIGUEUX - 05.53.35.86.50 - contact@medef-perigord.fr



› La CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) qui regroupe ses adhérents (Fédérations professionnelles et de Syndicats) à travers 4 Unions de branche :

- l'UNPMC, Union nationale des PME du commerce,
- l'UNPMI, Union nationale de la petite et moyenne industrie,
- l'UNPS, Union nationale des prestataires de services,
- l'UNA, Union nationale de l'artisanat.

CGPME BERGERAC - 05.53.74.11.88 - www.cgpm24.org



› L'UPA (Union professionnelle artisanale) qui réunit 55 fédérations professionnelles nationales et 5 000 syndicats départementaux, regroupés au sein des 3 confédérations professionnelles de l'artisanat :

- la CAPEB, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment,
- la CNAMS, Confédération nationale de l'artisanat, des métiers et des services,
- la CGAD, Confédération générale de l'alimentation en détail.

Pour connaître les coordonnées des organisations professionnelles artisanales : Contactez la
Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

Mme BACHARETIE Nicole - 05 53 35 87 49 (n.bacharetie@cm24.fr)



- › L'UNAPL (Union nationale des professions libérales)
Consultez le site internet www.unapl.fr

Philippe PARIS - Agent Général d'Assurances - 27 place Gambetta 24100 BERGERAC
Tél: 05 53 57 19 85 - Fax: 05 53 24 28 65
Email: philippe.paris5@wanadoo.fr



- › FEDEA : Fédération des auto-entrepreneurs
www.federation-auto-entrepreneur.fr

Et d'autres associations ou clubs chargés de défendre les entreprises comme syndicat AOC Bergerac, CIVRB, Ethic, le CJD, Croissance plus, la FEEF, etc

Lesyndicalisme agricole



- › LaFNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles)
Consulter le site internet www.fnsea.fr

F.D.S.E.A. DE LA DORDOGNE

Boulevard des Saveurs, Cré@vallée Nord 24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél : 05.53.35.88.41.- fdseacdja24@wanadoo.fr



Confédération paysanne

- › LaConfédération paysanne

Confédération paysanne départementale La maison des Dordogne
salle n°7, Centre Paysans Jules Ferry
24100 BERGERAC
Tél : 05 53 57 47 26 - www.confederationpaysanneaquitaine.org



- › LaCoordination Rurale

La Coordination Rurale est le seul syndicat agricole représentatif indépendant de toute organisation économique et politique et qui défend tous les agriculteurs. Ses responsables sont des bénévoles, agriculteurs vivant de leur ferme.

www.coordinationrurale.fr



JeunesAgriculteurs

Jeunes Agriculteurs 24, Boulevard des Saveurs, Coulounieix Chamiers
24060 PERIGUEUX Cedex 9
05.53.35.88.43 - jeunesagriculteurs24@yahoo.fr



APPUI AUX EMPLOYEURS

Concernant le recrutement ou les aides à l'emploi se référer à la première partie de ce guide : Emploi

Concernant le financement de la formation, se référer à la rubrique OPCA.

Vous trouverez également dans la partie Droit du travail, droits sociaux et juridiques, tous vos interlocuteurs ainsi que les sites internet utiles.

1) Les Chambres Consulaires

CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE LA DORDOGNE : association des trois chambres consulaires du département

Pôle Interconsulaire
Cré@vallée Nord
Coulounieix Chamiers
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél. : 05 53 35 87 07

www.chambre-economique-dordogne.fr

Chambre Economique de la Dordogne
Association des trois chambres consulaires du département



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DORDOGNE : agriculteurs, salariés agricoles, forestiers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles agricoles, coopératives sont représentés au sein des Chambres d'Agriculture. Elles assurent la représentation des intérêts des professionnels agricoles et de la ruralité auprès des pouvoirs publics et des collectivités.

Pôle Interconsulaire
Cré@vallée Nord
Coulounieix Chamiers
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél. : 05 53 35 88 88
Fax : 05 53 53 43 13

<http://www.dordogne.chambagri.fr/>



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DORDOGNE : conseils et appuis aux Chefs d'entreprise et porteurs de projets : recherche de financements pour la création, la reprise et le développement d'entreprise.

Formalités, business plan, analyses stratégiques, export, diagnostic du point de vente, accompagnement aux technologies web, formation continue...

CCI Dordogne - Pôle de Bergerac

1, rue Ragueneau
24100 BERGERAC

Tél. : 05.53.63.81.81 www.dordogne.cci.fr/<http://www.cm-perigueux.fr/>



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA DORDOGNE

35 administrateurs, élus pour 5 ans par les artisans et les conjoints collaborateurs, pour les représenter et défendre leurs intérêts (9908 entreprises).

140 conseillers, professeurs, agents et personnels administratifs au service des artisans, des jeunes, des porteurs de projets et des collectivités

une présence sur 8 sites répartis en Dordogne : Périgueux, Boulazac, Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat, Terrasson, Thiviers

- plus de 4 500 personnes conseillées chaque année
- dispositif d'accompagnement à la création reprise certifié AFAQ depuis 10 ans

CMARA Dordogne Périgord Pôle de Bergerac

rue Ragueneau
24100 BERGERAC
05 53 22 12 40



CMARA Dordogne Périgord Pôle de Périgueux

32, boulevard Lakanal
24005 Périgueux
Tél. : 05 53 35 87 00

www.artisanat24.com / www.cm-perigueux.fr

2) Les Outils pour le Développement des TPE

Les aides du Conseil Général : www.cg24.fr/un_projet_pour_votre_entreprise

Le développement

L'export

La restructuration

Conseil Général - Direction de l'Économie et de l'Emploi

28 cours Tourny

24000 Périgueux

Tél. 05.53.45.48.10

Les Aides du Conseil Régional d'Aquitaine : <http://les-aides.aquitaine.fr>

Le fonds de garantie artisanat/TPE

Aide à la création du premier emploi

Aide au recrutement d'un second du chef d'entreprise

L'aide aux groupements d'employeurs

Soutien à la création d'emplois assortie d'une formation

Conseil Régional Aquitaine – Développement Économique – Service Artisanat TPE, 14 rue

François de Sourdis

33077 Bordeaux cedex

3) Les Outils pour la Gestion des Toutes Petites Entreprises (TPE), les Associations et le particulier employeur

Il en existe 4 : TESE / TESA / le Chèque Emploi Associatif / CESU.

Le Titre Emploi Service Entreprise (TESE)

C'est un dispositif facultatif, destiné à simplifier les formalités sociales liées à l'emploi de salariés et à faire gagner du temps aux employeurs dans la gestion administrative de leur personnel.

Il s'adresse aux entreprises de France métropolitaine relevant du régime général.



Le TESE permet :

- aux entreprises de moins de 9 salariés (personnes physiques) de gérer l'ensemble de leurs salariés, quel que soit leur contrat de travail (CDI, CDD, contrat d'apprentissage...);
- aux entreprises de plus de 9 salariés de gérer leurs seuls occasionnels. La notion d'occasionnel correspond à un salarié, en CDI ou en CDD, effectuant au plus 700 heures ou 100 jours, consécutifs ou non, par année civile.

Sont exclues de ce dispositif : les entreprises situées dans les DOM-TOM ou relevant du régime agricole ou de régimes spéciaux (EDF, GDF, les mines...), ainsi que les grandes entreprises (de 250 à 2000 salariés), les très grandes entreprises (plus de 2000 salariés) et les groupements d'employeurs, les comités d'entreprise.

Le Titre Emploi Service Entreprise est simple à utiliser

Un seul document pour accomplir les formalités liées à l'embauche : déclaration unique d'embauche (DUE) et contrat de travail ;

Une seule déclaration pour les organismes de protection sociale gérant des régimes collectifs et obligatoires : Urssaf, assurance chômage, caisses de retraite complémentaires et supplémentaires, organismes de prévoyance, caisses de congés payés pour le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) ou caisses interprofessionnelles de congés payés, notamment pour les secteurs transport, manutention, nettoyage industrie ;

un seul règlement pour les cotisations de protection sociale obligatoire dues à ces organismes.

Pour mieux vous renseigner :

Net Entreprises : www.net-entreprises.fr

Urssaf : www.urssaf.fr

Le Titre Emploi Simplifié Agricole (TESA)



Vous êtes employeur agricole et vous embauchez régulièrement des salariés sur de courtes périodes. Pour vous aider à sécuriser votre activité, respecter vos obligations et faciliter vos démarches, la MSA a créé pour vous le TESA.

Vous pouvez utiliser le TESA pour l'embauche d'un salarié agricole en contrat à durée déterminée (CDD) n'excédant pas 3 mois

Le TESA est donc particulièrement adapté pour recruter des travailleurs saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

Il permet aussi de remplacer un salarié absent, le chef ou le collaborateur d'exploitation / d'entreprise, un aide familial ou un associé d'exploitation

Le TESA simplifie vos démarches d'embauche et d'emploi de salariés

10 formalités en un document unique

6 formalités au moment de l'embauche :

- la déclaration préalable à l'embauche, l'inscription sur le registre unique du personnel, le contrat de travail, la demande de bénéfice de taux réduits pour l'emploi d'un travailleur occasionnel ou d'un demandeur d'emploi, le signalement au service de santé au travail, l'immatriculation du salarié.

4 formalités à l'issue de la relation de travail :

- le bulletin de paie, l'attestation d'assurance chômage, la déclaration trimestrielle des salaires,
- la conservation du double du bulletin de paie.

Pour plus d'informations

MSA au 0811 65 65 66 - www.msa.fr/lfr/tesa
Par Internet : www.net-entreprises.fr - www.tesa.fr/

Qu'est-ce que le Chèque Emploi Associatif (CEA) ?



Il s'agit d'une offre de service du réseau Urssaf pour favoriser l'emploi en milieu Associatif. Il permet aux associations employant (ou souhaitant employer) au plus 9 salariés équivalents temps plein, soit 14 463 heures dans l'année, quel que soit le nombre de salariés, à temps plein ou à temps partiel, de remplir toutes les formalités liées à l'embauche de personnel :

- Vous réalisez les formalités liées à l'embauche (déclaration préalable à l'embauche, contrat de travail) à l'aide d'un seul document : le volet "identification du salarié". Pour plus de simplicité, vous pouvez remplir ce document en ligne depuis votre espace "employeur".

- Vous effectuez une seule déclaration pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale, d'assurance chômage, de retraite complémentaire et de prévoyance... auprès d'un seul interlocuteur : le centre national Chèque Emploi Associatif, à l'aide d'un seul document : le volet social.

Le dispositif est géré par un centre dédié, le centre national Chèque Emploi Associatif.

Centre national Chèque Emploi Associatif
Boulevard Allendé
62064 Arras cedex 9
0 800 1901 00
du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30



Le Chèque EmploiService Universel :CESU pour le particulier employeur

C'est une offre proposée aux particuliers pour leur faciliter l'accès à l'ensemble des services à la personne.

Cette offre se présente sous deux formes :

- le Cesu "déclaratif" permet au particulier employeur de déclarer la rémunération de son salarié sur Internet (www.cesu.urssaf.fr) ou au moyen d'un volet social contenu dans un carnet ou dans un chéquier emploi service universel.

-le Cesu préfinancé est un titre de paiement à montant prédéfini. Il est financé en tout ou partie par une entreprise, un comité d'entreprise, une mutuelle, une caisse de retraite, une collectivité territoriale.

Il sert à rémunérer un salarié à domicile, une assistante maternelle agréée, un prestataire de service ou une structure d'accueil (crèche, halte-garderie, etc). En cas d'emploi d'un salarié à domicile, le particulier doit déclarer sa rémunération sur Internet (www.cesu.urssaf.fr) ou au moyen du volet social Cesu.

Pour contacter le Centre National du CESU

Centre national du chèque emploi service universel
3, avenue Emile Loubet - 42961 SAINTE ETIENNE CEDEX 9
0 820 00 23 78 (0,12 € TTC/min)
www.cesu.urssaf.fr (rubrique «Documentation»)

FEPEM (Fédération des particuliers employeurs de France : www.fepem.fr)

DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi) dont vous dépendez : www.travail.gouv.fr

3.1) le Club Dordogne Entrepreneurs (CDE 24)

C'est une association des créateurs et repreneurs d'entreprises de la Dordogne.

Ses fonctions primordiales sont avant tout, de partager, faire partager la vie des chefs d'entreprises au quotidien.

Ses objectifs :

- mettre en relief les spécificités, les préoccupations des entreprises locales et partageant des expériences communes ou voisines ;
- fédérer les entrepreneurs en rompant l'isolement des chefs d'entreprises et favoriser par l'organisation d'évènements les échanges et les contacts. ;
- agir efficacement auprès des acteurs et décideurs économiques locaux en s'inscrivant dans une logique d'ouverture et de constructions de projets collaboratifs.

Ses actions :

- ➔ Réunions mensuelles thématiques suivies d'un repas convivial ;
- ➔ Rencontres avec des chefs d'entreprises extérieurs à l'association ;
- ➔ Élection d'un collège dont le rôle est de représenter l'association auprès des organisations et acteurs économiques locaux et départementaux ;
- ➔ Représentation mensuelle dans les commissions de PERIGORD INITIATIVE qui a pour but d'aider financièrement (par le biais de prêts à taux zéro) les futurs chefs d'entreprises, les repreneurs et le développement d'outils de travail.

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne
Pôle de Bergerac rue Ragueneau 24100 BERGERAC
06.63.12.53.61 - cde24@orange.fr - www.club-dordogne-entrepreneurs.fr

3.2) L'Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise (EGEE)



Créée depuis 30 ans, EGEE est une association de bénévolat économique avec une finalité sociale. Dans ce cadre, ils conseillent et accompagnent les jeunes, les créateurs, les PME/TPE, les structures publiques ainsi que les associations.

Les conseillers EGEE ont été cadres ou chefs d'entreprises. Ils mettent leur expérience professionnelle et leur passion de transmettre à la disposition des différents publics qui sollicitent leur assistance.

Les « 3 E » définissent les principaux domaines d'intervention d'EGEE :

Principales missions :

Dans l'Éducation, les sujets d'intervention tournent autour des simulations d'entretiens, d'embauche, la découverte de l'entreprise, le tutorat, le parrainage d'étudiants.

E... comme Éducation: 17%
E... comme Emploi: 21%
E... comme Entreprise: 62%

Dans l'Emploi, les interventions se situent dans l'insertion, le retour à l'emploi, avec Pôle Emploi, la Direccte, la PLIE, Bordeaux Entreprise Emploi (B2E), les Missions Locales, les Espaces Économie Emploi.

Dans le cadre de l'Entreprise, EGEE 24 est spécialisé dans l'accompagnement (parrainage) avec des conseils en management, gestion, ressources humaines, commercial, certification, gestion des risques et mise aux normes.

Le bourg 24640 STE EULALIE D'ANS

06.80.40.45.90

jeanclaude.gargaud@wanadoo.fr

4) La Jeune Chambre Économique de Bergerac

Créée en mai 1969, la Jeune Chambre Économique de Bergerac (JCEB) est une des 150 associations affiliées à la JECEF (Jeune Chambre Economique Française) et à la JCI (Jeune Chambre Internationale).

" **Jeune**" parce que ces acteurs sont des femmes et des hommes de moins de 40 ans.

" **Chambre**" parce que c'est un mouvement citoyen dont les décisions s'effectuent par la voie parlementaire.

" **Economique**" car elle œuvre pour un intérêt concret en faveur de la Cité, l'économie et le monde de l'entreprise.

La JCEF se doit donc d'être un espace de démocratie anticonformiste, respectueux de chaque expression, sans jugement ni arbitraire. Elle se veut, tout en préservant son ouverture et sa pluralité, être une ONG gérée avec réalisme, rigueur et surtout en toute transparence.

Son absence de couleur politique, essentielle à sa crédibilité n'en fait pas moins un mouvement fondamentalement politique, impliqué dans la gestion de la Cité. Ancrée dans la réalité économique et sociale, forte de ses valeurs mais sans utopie, l'objectif de la **JCEF** est de **changer les femmes et les hommes avant de changer le monde**.

Élu pour 1 an, le Bureau veille au bon fonctionnement de la Jeune Chambre Économique Locale.

Jeune Chambre Économique de Bergerac
Maison des Associations – salle 11
Place Jules Ferry – BP 513 24105 BERGERAC
Mob. 06 88 04 61 04 bergerac@jcef.asso.fr



5) Compétences en temps partagé : CTP 24

CTP 24 assure la promotion du Travail en Temps Partagé auprès des acteurs socio-économiques du territoire : employeurs, institutionnels, collectivités locales, associations, etc. CTP 24 est une association loi 1901 créée en 2012 à l'initiative d'un groupe de cadres expérimentés, tous issus de secteurs d'activité et de fonctions différents de l'entreprise et des institutions.

Association Compétences en Temps Partagé 24
Maison de l'Emploi de l'agglomération Périgourdine
10 avenue Georges Pompidou, 24000 Périgueux
ctp24.siege@gmail.com <http://ctp24.free.fr/>



ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
ABITT	57 rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05.53.22.57.17 abitt.bgc@free.fr
ACCUEIL DE JOUR	3 rue de la Maladrerie 24100 BERGERAC	05.53.63.37.06 www.bergerac.fr
ADECCO	109 rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05.53.57.79.99 adecco.144@adecco.fr www.adecco.fr
ADEFA	Boulevard des Saveurs Cré@vallée Nord – COULOUNIEIX CHAMIERES 24060 CEDEX 9	05 53 35 88 52 adefa-dordogne@anefa.org www.anefa.org
ADF (Aquitaine Développement et Formation)	110 avenue Paul Doumer, Les Maurigoux Est 24100 BERGERAC	05 53 22 12 00 Fax : 05 53 22 12 12 www.talisformation.com accueil.bergerac@epseco.net
ADIL 24	24 bd Victor Hugo 24 100 BERGERAC	05.53.09.89.89 adil.24@wanadoo.fr www.caf.fr http://www.adil24.org .
AEA Compétences Prévention Formation prévention des risques	27, avenue Wilson 24100 BERGERAC	Tél. : 05 53 57 84 48 Fax : 09 70 61 36 77 contact@competences-prevention www.competences-prevention.com
AFAC 24	11 rue Jean Bouin 24 060 COULOUNIEIX CHAMIERES	05.53.09.03.15 afac24@aol.com
AGEFIPH	Le Millénium 2 – ZAC Coeur de Bastide 13 rue Jean-Paul Alaux 33 072 BORDEAUX	08.11.37.38.39 www.agefiph.asso.fr
AGEFOS PME	6 Place Général Leclerc 24000 PÉRIGUEUX	05 53 35 94 08 www.agefos-pme.com
AIDE 24	Avenue Aristide Briand 24100 BERGERAC	05 53 35 94 08 05.53.57.98.98 aide24@wanadoo.fr
ANITTA (ASSOCIATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE TECHNIQUE DU TABAC	Domaine de la Tour, 769, route de Ste Alvère 24100 BERGERAC	05 53 74 43 60 Fax : 05 53 57 32 82 anitta@anitta.asso.fr www.anitta.fr
APEF	110 av Paul Doumer les Maurigoux Est 24100 BERGERAC	05 53 22 12 02
APP (Atelier Pédagogique Personnalisé) de BERGERAC	95, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	Tél : 05 53 63 14 93 Fax : 05 53 61 63 92 Email : app@laligue24.org
ASPAT	66, route des Nebouts 24 130 PRIGONRIEUX	05 53 22 37 40 aspat@orange.fr
ASSO Pour les ENFANTS du Pays de BELEYME	Centre d'animation rural Le Bourg 24 140 MONTAGNAC LA CREMPSE	05 53 80 18 19 pays.de.beleyme@hotmail.fr www.assobeleyme.org

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
Association SOUTIEN de la DORDOGNE - ASD	Permanences à Bergerac Siège à Périgueux 43 rue du Prés. Wilson 24 00 PERIGUEUX	05 53 06 82 10 iae.asd.entretien24@orange.fr www.assosoutiendordogne.free.fr
AI Service – C3I	66 bis rue Alsace Lorraine 33220 SAINTE FOY LA GRANDE	05 57 41 90 80 C3i.stefoy@orange.fr
BANQUE ALIMENTAIRE de la Dordogne	Claude Eau 24430 MARSAC SUR L'ISLE	05 53 03 41 91 banq.ali.dordogne@wanadoo.fr
BASE (Bergerac Actions Solidarité Emploi)	41 rue Candillac 24100 BERGERAC	05 53 58 88 69 associationbase@gmail.com
BATIPLUS Formation	5, rue Junien Rabier 24100 BERGERAC	05 53 58 56 40 www.batiplus-formation.fr info@batiplus-formation.fr
B.I.J	6, place Doublet 24100 BERGERAC	05 53 58 11 77 www.bergerac.fr cij@ville-bergerac.fr
Ce. F de Bergerac (Fondation JOHN BOST)	Campréal Est, 50, rte Ste Alvère 24100 BERGERAC	05 53 22 23 00 Fax : 05 53 23 93 05 cef@johnbost.fr www.cef-bergerac.org
C.P.A.M	2, boulevard du 8 Mai 1945 24100 BERGERAC	3646 www.ameli.fr
C3I	Cadillac route de Mussidan 24130 LE FLEIX	Tél 05 57 41 90 80 Fax 05 53 23 55 65 aiscad@wanadoo.fr
CAF	24, boulevard Victor Hugo 24 100 BERGERAC	08 10 25 24 10 www.caf.fr
CAP EMPLOI 24	10, rue Sébastopol 24000 PERIGUEUX	05 53 54 70 76 contact@capemploi24.fr www.capemploi.com
CAP EMPLOI Antenne de Bergerac	30, rue Bourbarraud 24100 BERGERAC	05 53 58 64 04 www.capemploi.com contact@capemploi24.fr
CAP METIERS AQUITAINE	99, rue Judaïque 33000 BORDEAUX	05 57 81 45 65 www.aquitaine-cap-metiers.fr
CARSAT Aquitaine	1 à 3, avenue du Professeur Calmette 24100 BERGERAC	39 60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
CCAS Bergerac	17, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05 53 74 66 44 Fax : 05 53 74 66 27 service-social@mairie-bergerac.fr
CCAS Ste Alvère	Mairie Le bourg 24510 STE ALVERE	05 53 73 55 80

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
CDG24 Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale	MAISON DES COMMUNES BP. 108 24051 PERIGUEUX CT CEDEX 9	05 53 02 87 00 accueil@cdg24.fr
CENTRE ACTIONS HUMANITAIRES	4, rue Berlioz 24100 BERGERAC	06 73 18 27 92 www.bergerac.fr
Centre de Planification et d'éducation Familiale	27 avenue de Verdun 24100 BERGERAC	05 53 57 19 63
Centre national Chèque Emploi Associatif	Boulevard Allendé 62064 ARRAS CEDEX 9	0 800 1901 00
CENTRE SOCIAL d'Ici et d'Ailleurs	25, boulevard Jean Moulin 24100 BERGERAC	05 53 73 11 54 dicietdailleurs24@wanadoo.fr www.dicietdailleurs24.com
CENTRE SOCIAL Jean-Moulin	Rue des frères Prêcheurs 24100 BERGERAC	05 53 22 23 40
CENTRE SOCIAL La Brunetière	Rue du Sergent Roy 24100 BERGERAC	05 53 63 15 57
CENTRE SOCIAL Rive gauche	Rue Alphonse Daudet 24100 BERGERAC	05 53 57 92 78
CFA ADAPSSA (Association pour le développement de l'apprentissage dans les professions Sanitaires et Sociales en Aquitaine)	35, rue Fontbalquine 24100 BERGERAC	05 53 74 02 16 adapssa@orange.fr
CFA DU GRAND BERGERACOIS	109 rue du Docteur Roux 24100 BERGERAC	05 53 22 21 21 Fax : 05 53 58 17 14 accueil@cfa-bergerac.fr www.cfa-bergeracois.com
CFA TLV (Transport, Logistique, voyageurs)	Rue Jean Brun, ZI de Campréal 24100 BERGERAC	05 53 57 74 80 Fax : 05 53 74 41 15 cfatlv-apalt@wanadoo.fr www.cfatlv.com
CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)	26 rue Bodin 24000 PERIGUEUX	05 53 35 70 20 dordogne@aquitaine.cfdt.fr www.cfdt.fr
CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)	26 rue Bodin 24000 PERIGUEUX	05 53 09 66 12 udcftc24@orange.fr www.cftc.fr
CGC (Confédération Générale des Cadres)	26 rue Bodin 24000 PERIGUEUX	05 53 35 97 10 ud24@cfecgc.fr www.cfecgc.org
CGPME 24	110 av Paul Doumer Les Maurigoux 24100 BERGERAC	05.53.74.11.88 Fax : 05.53.58.11.89 info@cgpme24.org
CGT (Confédération Générale du Travail)	26 rue Bodin 24000 PERIGUEUX	09 79 38 05 39 udcgt.24@wanadoo.fr www.cgt.fr

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DORDOGNE	195 Boulevard des Saveurs Cré@Vallée Nord 24060 COULOUNIEIX-CHAMIERES CEDEX 9	05 53 35 88 88 - 05 53 63 56 50 Antenne de Monbazillac accueil@dordogne.chambagri.fr
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DORDOGNE	1 rue Ragueneau 24100 BERGERAC	05 53 63 81 81 l.sanvoisin@dordogne.cci.fr c.moreau@dordogne.cci.fr
CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA DORDOGNE	rue Ragueneau 24100 BERGERAC	05 53 22 12 40 conseil@cm24.fr www.artisanat24.com
CHAMBRE ECONOMIQUE DE LA DORDOGNE	Pôle Interconsulaire Cré@vallée Nord Coulounieix Chamiers 24060 PERIGUEUX CEDEX 9	05 53 35 87 07 www.chambre-economique-dordogne.fr
CIAS BEAUMONT DU PERIGORD	53 bd de Résistance 24440 BEAUMONT DU PERIGORD	05 53 74 15 16 cias.beaumont@orange.fr
CIAS MONPAZIER	2 r Jean Galmot 24540 MONPAZIER	05 53 22 67 64 cias.monpazier@wanadoo.fr
CIAS EYMET	23 avenue des Bastides 24500 EYMET	05 53 22 98 16 cias.eymet@wanadoo.fr
CIAS LALINDE	Rue Péchaud 24150 LALINDE	05 53 61 19 80 ciaslalinde@wanadoo.fr
CIAS LE BUISSON DE CADOUIN	2, rue François Meulet 24480 LE BUISSON DE CADOUIN	05 53 22 97 90 ciasbdp.lebuisson@gmail.com
CIAS SIGOULES	13 rue Mayade 24240 SIGOULES	05 53 58 41 01 cias.sigoules@wanadoo.fr
CIAS VELINES	1 Place de la Mairie 24300 VELINES	09 61 23 61 96 cias.velines@wanadoo.fr
CIBC	16 rue du Petit Sol 24100 BERGERAC	05 53 45 46 90 cibc24@orange.fr
CIDFF	21 bd Jean Moulin 24100 BERGERAC	05 53 63 32 30 cidff-bergerac@orange.fr
CIF AIDANT (Centre d'Information et de Formation des Aidants)	12 Rue du Grand Puits 24100 BERGERAC	05 53 24 97 27 www.cif-aidants.com
CIFA PME	110 avenue Paul Doumer, Les Maurigoux Est 24100 BERGERAC	05 53 23 60 00 Fax : 05 53 74 12 25 bergerac@cifapme.net www.cifapme.net
CIO	7 rue Félix Faure 24100 BERGERAC	05 53 57 17 41 ce.cioberge@ac-bordeaux.fr www.cio-bergerac.fr

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées)	50 rue des Trois Conils 33000 BORDEAUX	05 57 53 60 23 cirfa.bordeaux@recrutement.air.defense.gouv.fr cirfa.bordeaux@terre-net.defense.gouv.fr cirfa.bordeaux@marine.defense.gouv.fr
CLAUDETTE INTERIM	48 rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05 53 22 34 84 claudetteinterimbergerac@orange.fr
CLUD DORDOGNE ENTREPRENEURS (CDE 24)	Chambre de Commerce et d'Industrie Pôle de Bergerac rue Raguenaud 24100 BERGERAC	06 63 12 53 61 cde24@orange.fr
CMS BEAUMONT DU PERIGORD (Centre Médico-Social)	5, av de Rhinau 24440 BEAUMONT DU PERIGORD	05 53 22 45 89
CMS BERGERAC (Centre Médico-Social)	2, rue Valette 24100 BERGERAC 27 avenue de Verdun 24100 BERGERAC	05 53 27 31 31 05 53 57 19 63
CMS CREYSSE (Centre Médico-Social)	6 Impasse Bella Riva 24100 CREYSSE	05 53 23 37 25
CMS EYMET (Centre Médico-Social)	23 avenue de La Bastide 24500 EYMET	05 53 23 82 47
CMS ISSIGEAC (Centre Médico-Social)	Le Bourg 24560 ISSIGEAC	05 53 58 75 95
CMS LA FORCE (Centre Médico-Social)	Maison des services publics 2 rue Jean Miquel 24130 LA FORCE	05 53 58 02 39
CMS LALINDE (Centre Médico-Social)	place du 8 mai 1945 24150 LALINDE	05 53 61 04 83
CMS LE BUISSON DE CADOUIN (Centre Médico-Social)	Rue François Meulet 24480 LE BUISSON DE CADOUIN	05 53 22 04 95
CMS SIGOULES (Centre Médico-Social)	2 rue Caillaud 24240 SIGOULES	05 53 58 44 39
CMS VELINES (Centre Médico-Social)	8, place de la Mairie 24230 VELINES	05 53 27 53 24
CMS VILLAMBLARD (Centre Médico-Social)	Maison de la Santé Rurale 136, route de Mussidan 24140 VILLAMBLARD	05 53 81 94 68
COLLEGE NOTRE DAME (LE CLUZEAU)	Le Cluzeau 24240 SIGOULES	05 53 73 43 60 Fax : 05 53 58 94 73 ce.0240924z@ac-bordeaux.fr www.lecluzeau.com
Conseil des PRUD'HOMMES	6 rue des Carmes 24100 BERGERAC	05 53 57 68 25
CONSEIL GENERAL (Voir aussi UT)	2 rue Paul Louis Courier 24019 PERIGUEUX	05 53 45 48 16 cg24@dordogne.fr

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
CONSEIL REGIONAL	14 rue François De Sourdis 33 077 BORDEAUX	05 57 57 80 00 www.aquitaine.fr
CONFEDERATION PAYSANNE	Centre paysans Jules Ferry 24100 BERGERAC	05 53 57 47 26
CROIX ROUGE	12 boulevard Beausoleil 24100 BERGERAC	05 53 57 08 47 www.croix-rouge.fr
CYBERESPACE EMPLOI	6, place Doublet 24100 BERGERAC	05 53 58 11 77 fchaffanjon@ville-bergerac.fr
DIRECCTE	2 rue de la Cité 24016 PERIGUEUX Cedex	05 53 02 88 00 dd-24.direccte@direccte.gouv.fr www.direccte.gouv.fr
DORDOGNE HABITAT	65, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05.53.63.90.10 bergerac@dordognehabitat.fr contact@perigordia.fr www.dordognehabitat.fr
ECOLE DES METIERS DE L'ESTHETIQUE ET DU BIEN ÊTRE	29, rue du Pont Saint-Jean 24100 BERGERAC	05 53 22 49 19 Fax : 05 53 22 49 19 ecole24@live.fr www.ecole-esthetique-dordogne.com
EGEE 24 (coordonnées du Référent départemental)	Le bourg 2440 STE EULALIE D'ANS	06 80 40 45 90 Jeanclaud.gargaud@wanadoo.fr
EPSECO BERGERAC	110 avenue Paul Doumer, Les Maurigoux Est 24100 BERGERAC	05 53 22 12 00 Fax : 05 53 22 12 12 accueil.bergerac@epseco.net www.talisformation.com
ESPACE ECONOMIE EMPLOI BERGERAC	16 rue du Petit Sol 24100 BERGERAC	05 53 73 52 60 www.mdesp.fr eee.24.bergerac@orange.fr
ESPACE ECONOMIE EMPLOI LALINDE	3 rue du Prof Testut 24150 LALINDE	05 53 73 43 80 www.mdesp.fr e3lalinde@wanadoo.fr
ESPACE FORMATION DES METIERS	Avenue Henri Deluc 24750 BOULAZAC	05 53 02 44 70 Fax 05 53 03 40 85 efm@cm24.fr
ESPACE PROJET	19 boulevard Jean Moulin 24100 BERGERAC	06 83 50 59 19 contact@espace-projet.org www.espaceprojet.org
FAF.TT	14 rue Riquet 75940 PARIS Cedex 19	0 811 650 653 www.faftt.fr
FAFIH	2, place Ravezies 33000 BORDEAUX	Tél. : 05 56 79 69 00 www.fafih.com
FAFSEA	8, avenue Chavailles 33520 BRUGES	Tél. : 05 56 11 93 93 votreformation@fafsea.com www.fafsea.com

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
FNSEA 24 (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)	Boulevard des Saveurs Cré@Vallée Nord 24060 COULOUNIEIX-CHAMIERES CEDEX 9	05.53.35.88.41 Fax : 05.53.45.15.04 fdseacdja24@wanadoo.fr
FO (Force Ouvrière)	26 rue Borin 24000 PERIGUEUX	05 53 53 10 66 udfo24@force-ouvriere.fr
FONGECIF	rue Robert Caumont 33000 BORDEAUX	0810 000 851 contact@fongecifaquitaine.org www.fongecifaquitaine.org
GE Métiers 24	Cré@Vallée Nord 295 Bd des Saveurs 24060 COULOUNIEIX-CHAMIERES	05 53 35 87 47 V.monsifrot@cm24.fr
GEIQ 24 (Groupement Employeurs Insertion Qualification Dordogne)	Z I Le Libraire 24100 BERGERAC	05 53 58 39 75 contact@geiq24.com www.geiq24.com
GEREF 24	5 rue Junien Rabier 24100 BERGERAC	05 53 58 50 56 info@geref.fr
GRETA DORDOGNE Actions de formation dans le Bergeracois	Siège : Lycée Albert Claveille 80 rue Victor Hugo 24000 PERIGUEUX	05 53 02 17 69 greta.dordogne@ac-bordeaux.fr www.greta-dordogne.com
DMS24 (groupement d'employeurs sanitaire et social)	10 Rue Pozzi 24100 BERGERAC	05 53 24 95 86 dms24@gegrh.fr
IDC PRO	427 ZI le Libraire 24100 BERGERAC	05 53 73 32 57 Fax : 05 53 22 77 89 idcpro.administratif@orange.fr www.idcpro.fr
IEP CADILLAC	68 rue Alsace Lorraine 33220 SAINTE FOY LA GRANDE	05 57 46 39 36 apl-b-of@iepcadillac.com
IFAAC	Le Cluzeau 24240 SIGOULES	05 53 73 43 60 Fax 05 53 73 43 71 ifaac@lecluzeau.com http://www.lecluzeau.com/
INFODROITS	2 rue Jeanne Vigier 24750 BOULAZAC	05 53 35 34 03 perigord@infodroits.org
INTER EMPLOI	Bâtiment 20, Hôtel des Entreprises 24130 PRIGONRIEUX	05 53 73 12 93 info@inter-emploi.fr
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE BERGERAC	BP 513 24105 BERGERAC	05 53 61 98 79 bergerac@jcef.asso.fr
JEUNES AGRICULTEURS 24	Boulevard des Saveurs Cré@vallée Nord 24060 COULOUNIEIX CHAMIERES CEDEX 9	05 53 38 88 43 Jeunesagriculteurs24@yahoo.fr
LA MAISON DES AIDANTS	12 Rue du grand Puits 24100 BERGERAC	05 53 24 97 27 Fax : 05 53 24 97 27 lamaisondesaidants@orange.fr www.lamaisondesaidants.com
L'ATELIER	40 Rue Neuve d'Argenson 24 100 BERGERAC	05 53 57 78 26 atelier-bergerac@wanadoo.fr

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
LEGTA DE BERGERAC	Domaine de la Brie 24240 MONBAZILLAC	05 53 74 42 42 Fax : 05 53 58 24 08 lpa.bergerac@educagri.fr www.perigord.educagri.fr
LES SAVEURS DU BOIS DU ROC	La Félière route d'Eymet 24240 MONESTIER	05 53 22 90 46 - 06 70 44 86 26 saveursduboisduroc@gmail.com http://www.Saveursduboisduroc.fr
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Fédération de la Dordogne BP 80010 24001 PERIGUEUX CEDEX	05 53 02 44 00 sgeneral@laligue24.org www.laligue.org
LYCEE MAINE DE BIRAN	108 rue Valette 24100 BERGERAC	05 53 74 50 00 Fax : 05 53 74 50 01 ce.0240005a@ac-bordeaux.fr www.lyceemainedebiran.fr
LYCEE PRIVE SAINTE-MARTHE SAINT-FRONT	74 avenue Pasteur 24100 BERGERAC	05 53 61 58 00 Fax : 05 53 61 58 09 smsf.bergerac@wanadoo.fr www.smsf-bergerac.com
LYCEE PROFESSIONNEL DE L'ALBA	4 rue Charles Gonthier 24100 BERGERAC	05 53 74 49 00 Fax : 05 53 57 55 06 ce.0240006b@ac-bordeaux.fr www.lpalba.net
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN CAPELLE	Avenue du Maréchal Leclerc 24100 BERGERAC	05 53 22 22 70 Fax : 05 53 22 22 89 ce.0240007c@ac-bordeaux.fr www.lp-jean-capelle-bergerac.eu
Mairie BEAUMONT DU PERIGORD	1 r Romieu 24440 BEAUMONT DU PERIGORD	05 53 22 30 24 mairie.beaumontduperigord@orange.fr
Mairie BERGERAC	19 rue Neuve d'Argenson 24 100 BERGERAC	05.53.74.66.66 mairie@ville-bergerac.fr http://www.bergerac.fr
Mairie BUISSON DE CADOUIN	Rue de la République 24480 LE BUISSON DE CADOUIN	05 53 22 00 41
Mairie CREYSSE	12 Grand Rue 24100 CREYSSE	05 53 74 45 00
Mairie d'EYMET	27 avenue de la Bastide 24500 EYMET	05 53 22 22 10 eymet-en-perigord@wanadoo.fr
Mairie d'ISSIGEAC	Place du 8 mai 1945 24560 ISSIGEAC	05 53 58 70 32 mairie.issigeac@wanadoo.fr
Mairie de LA FORCE	6 avenue des Ducs 24130 LA FORCE	05 53 58 01 24 mairie-de-la-force@wanadoo.fr
Mairie de LALINDE	36 boulevard Stalingrad 24150 LALINDE	05 53 73 44 60 mairie@ville-lalinde.fr
Mairie MONPAZIER	1 rue Jean Galmot 24540 MONPAZIER	05 53 22 60 38

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
Mairie de SAINTE ALVERE	22, Rue de la République 24510 SAINTE ALVERE	05 53 73 55 99 mairie@ville-sainte-alvere.fr
Mairie de SIGOULES	6, route d'Uffer BP 9 24240 SIGOULES	05 53 58 40 42 contact-sigoules@wanadoo.fr
Mairie de VELINES	Le Bourg 24230 VELINES	05 53 27 50 19 mairievelines@wanadoo.fr
Mairie de VILLAMBLARD	avenue Edouard Dupuy 24140 VILLAMBLARD	05 53 81 90 18 mairievillamblard@wanadoo.fr
MAISON ACCUEIL TEMP.	1, bd Beausoleil 24100 BERGERAC	05 53 63 10 02 mat24100@orange.fr
MAISON DE L'EMPLOI SUD PERIGORD	Voir Espace Economie Emploi de Bergerac et de Lalinde	www.mdesp.fr
MAISON de la PROMOTION SOCIALE (MPS)	15, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05 53 24 74 96 bergerac@mps-aquitaine.org
MAISON de la JUSTICE et du Droit	3, rue Albret 24100 BERGERAC	05 53 73 24 77 mjd.tgi-bergerac@justice.fr
Maison des Adolescents	6, place Bellegarde 24100 BERGERAC	05 53 61 55 93 - 06 38 70 82 38 maisondesados24@gmail.com
Maison du département	Boulevard Jean Moulin 24100 BERGERAC	05.53.02.04.00
MAISON ST JOSEPH	13, rue Pont Saint Jean 24100 BERGERAC	05 53 22 12 30 msaintjoseph@wanadoo.fr
MANPOWER	8, rue Docteur Marcel Breton 24100 BERGERAC	05 53 22 13 00 bergerac@manpower.fr http://www.manpower.fr/
MEDECINE du TRAVAIL (SISTB)	46, avenue du Président Wilson 24100 BERGERAC	05 53 63 54 50
MEDEF Dordogne	2, cours Fénelon 24000 PERIGUEUX	05 53 35 86 50 contact@medef-perigord.fr
MISSION LOCALE	16, rue du Petit Sol 24100 BERGERAC	05 53 58 25 27 mldoc.bergerac@wanadoo.fr
MSA	31, place Gambetta 24100 BERGERAC	0811 656 566 contactdlg@dordognelotetgaronne.msa.fr
OPCA 3 + Antenne territoriale de Bordeaux	11, avenue Archimède 33600 PESSAC	05 56 39 97 87 bordeaux@opca3plus.fr
OPCA PL	Siège social 4, rue du Colonel Driant 75046 PARIS Cedex 01	01 53 00 86 00 delga33@formahp.com

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
OPCALIA Conseiller en formation : Sébastien LOBSTEIN	Maison de l'entreprise 2 Cours Fénelon 24000 PERIGUEUX	Tél. 05 53 35 86 56 Mob. 06 09 53 38 91 Fax 05 53 03 28 47 sebastien.lobstein@opcalia-aquitaine.com
ORDRE DES AVOCATS DE BERGERAC/SARLAT	13, Boulevard Victor Hugo 24100 Bergerac	05 53 57 66 68 avocats.bergerac@wanadoo.fr www.avocat-bergerac-sarlat.com
PBC	37, Rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	09 52 38 39 66 pbc-perigueux@pbc-france.com www.pbc-france.com
PERIGORDIA HABITAT	2, Rue Saint-Jacques 24112 BERGERAC Cedex	05.53.74.51.51 location@perigordia.fr
POLE EMPLOI Demandeurs d'emploi	2, rue Rudolf Noureev 24100 BERGERAC	3949 ale.bergerac@pole-emploi.fr http://www.pole-emploi.fr/
POLE EMPLOI Entreprises	2, rue Rudolf Noureev 24100 BERGERAC	3995 ou le 05 53 63 77 73 ale.bergerac@pole-emploi.fr http://www.pole-emploi.fr/
Point Info Famille	24, bd Victor Hugo 24100 BERGERAC	05 53 23 63 70
PREFECTURE	2, Rue Paul Louis Courier 24 000 PERIGUEUX	05 53 02 24 24 prefet@dordogne.pref.gouv.fr
PROFIL INTERIM	45, place Gambetta 24100 BERGERAC	05 53 58 18 50 www.profilinterim.fr
QUESTION DE CULTURE	39 bis, rue Renaudat 24130 PRIGONRIEUX	Tél. : 05 53 61 60 13 Fax : 05 24 84 15 91 asso.qdc@wanadoo.fr http://www.question-de-culture.fr/
RANDSTAD / VEDIORBIS	53, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05 53 74 54 20 www.randstad.fr
RELAIS EMPLOI BEAUMONT DU PERIGORD	Mairie de Beaumont 1, rue Romieu 24440 BEAUMONT DU PERIGORD	05 53 22 30 24
RELAIS EMPLOI BUISSON DE CADOUIN	Place du Général de Gaulle 24480 LE BUISSON DE CADOUIN	05 53 23 86 08
CIAS RELAIS EMPLOI MONPAZIER	2 rue Jean Galmot 24540 MONPAZIER	05 53 22 67 64
RELAIS EMPLOI VILLAMBLARD	Point information association Soutien Partage Evasion 15, av E. Dupuy 24140 VILLAMBLARD	05 53 81 33 62
Le RENCAR' T (association caritative)	48 rue Nungesser et Coli 24100 BERGERAC	09 79 28 97 58 05 53 22 55 24

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
RESEAU TRANSPERIGORD	CPTA Périgueux 19 rue Denis Papin 24000 PERIGUEUX	05 53 08 43 13 www.cg24.fr
RESTOS DU CŒUR	68 rue Saint Martin 24100 BERGERAC	05 53 61 30 37 ad24.bergerac@restosducoeur.org restosducoeur24100.jimdo.com
RETRAVAILLER DORDOGNE/GARONNE	31 bd Victor Hugo 24100 BERGERAC	05 53 24 57 34 dordogne@retravailler.org www.retravailler.org
S.I.P.B Service d'insertion des Papillons Blancs de Bergerac	6, Avenue Paul Painlevé 24100 BERGERAC	05 53 74 49 57 sipb@papillons-blancs24.com
S.I.S.T.B Médecine du travail	46 av du Président Wilson 24100 BERGERAC	05 53 63 54 50 sistbergerac@sistb.fr
SAFED	8, place Francheville 24000 PERIGUEUX CEDEX	05 53 05 55 39 safed.bergerac@wanadoo.fr
SECADE FORMATION	60 rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05 53 24 21 18 www.secadeformation.fr
SECOURS CATHOLIQUE	13 bis rue du Pont Saint Jean 24100 BERGERAC	05 53 57 73 72 secours-bergerac@gmail.com
SECOURS POPULAIRE	3, rue des frères Cassadou 24100 BERGERAC	05 53 57 84 67 contact@spf24.org
SERVICES FISCAUX	6 bis rue du Docteur Simounet 24113 BERGERAC cedex	05 53 63 67 20 www.impots.gouv.fr
SNCF	Avenue 108ème R.I 24100 BERGERAC	05 53 63 53 80 www.ter.sncf.com
SOUS-PREFECTURE	16, Place Gambetta BP 825 24 108 BERGERAC CEDEX	05 53 61 53 00 bergerac@dordogne.pref.gouv.fr
SOUTIEN PARTAGE EVASION	15 av Edouard Dupuy 24140 VILLAMBLARD	09 79 03 81 66
SYNERGIE	24, place Gambetta 24100 BERGERAC	05 53 22 15 00 www.synergie.fr
T.U.B	Mairie de Bergerac Transport Urbain Bergeracois 19, rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC	05 53 63 96 97 www.bergerac.fr
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BERGERAC	Place du Palais BP 207 24 112 BERGERAC CEDEX	05.53.74.40.00 tgi-bergerac@justice.fr
UNAPL	27, Place Gambetta 24100 BERGERAC	05 53 57 19 85 philippe.paris5@wanadoo.fr
UNIFORMATION SUD OUEST	61, rue Minvielle 33001 BORDEAUX Cedex	01 53 02 24 63 aquitaine@uniformalion.fr

ORGANISMES	ADRESSES	COORDONNÉES
U P A (Chambre de Métiers et de l'Artisanat 24)	Boulevard des Saveurs Cré@vallée Nord 24060 COULOUNIEIX CHAMIERES CEDEX 9	05 53 35 87 49 n.bacharetie@cm24.fr
URSSAF DE LA DORDOGNE	50 rue Claude Bernard 24022 PERIGUEUX CEDEX	05 53 45 68 05 www.contact.ursaff.fr
Unité Territoriale Conseil Général MUSSIDAN	11 bis rue Aristide Briand 24400 MUSSIDAN	05 53 81 02 05
VH CONSULTANT	37, route du Marais 24130 SAINT PIERRE D'EYRAUD	05 53 03 29 48

Sites spécialisés par domaine professionnel

Accueil

<http://www.accueiljob.com>

Aéronautique

<http://www.aeocontact.com>

<http://www.aeroemploifformation.com>

<http://www.cefi.org>

<http://www.gifas.asso.fr>

<http://www.aviation-civile.gouv.fr>

<http://aero.aquitaine.fr>

<http://www.aireemploi.org>

Agriculture / Environnement / Animaux / Plein air

<http://www.metiersdelagriculture.fr>

<http://www.apeci.com>

<http://www.aquitaine.educagri.fr>

<http://www.formagri33.com>

<http://www.aneфа.org>

<http://www.hortifrance.com>

<http://www.metiersmontagne.org>

<http://www.hortifrance.com>

Animaux

<http://www.ifsanimal.com>

<http://www.chiensguides.com>

<http://www.chiens-guides-ouest.org>

<http://www.ffe.com>

<http://handi-cheval/index.html>

<http://www.lesmetiersducheval.com>

<http://www.terre-equestre.com>

<http://www.asvae.net>

Animation

<http://www.animateurs.net>

<http://www.planetanim.com>

<http://www.pratiquesdanim.com>

<http://www.mjsaquitaine.jeunesse-sports.gouv.fr>

<http://metier-animation.com>

<http://www.educ-pop.org>

Automobile

www.anfa-auto.fr

Santé / Bien-être / Soins personnels

http://anfh.asso.fr/agents_hospitaliers/guide_fph/

<http://www.France-thermale.org>

<http://www.sante.gouv.fr/>

<http://www.infirmiers.com>

www.metiersdelauto.com

Arts appliqués

<http://www.cite-musique.fr> <http://greta-artsappliques.org>

Artisanat

<http://www.artisanat.info>

<http://www.metiersdart-artisanat.com>

<http://artifrance.fr>

<http://compagnons-du-devoir.com>

Banque / Assurance

<http://www.ffa.fr>

<http://www.banques.fr>

<http://opca-banques.com>

<http://metiers-assurance.org>

<http://www.afb.fr> <http://www.fbf.fr>

<http://www.observatoire-metiers-banque.fr>

Bâtiment Travaux Publics

<http://ffbatiment.fr>
<http://metier-tp.com>
<http://lemoniteur-emploi.comfntp.fr>
<http://capeb.fr>
<http://geometre-expert.fr>
<http://carrieres-construction.fr>

Bois (environnement)

<http://ucff.asso.fr>

Boulangier

<http://www.canelle.com>
<http://www.boulangerie.net>
<http://www.boulangerie.com>

Commerce / Vente / Marketing

<http://marketvente.fr/carrieres/metier.php3>
<http://declic.net>
<http://commerciaux.fr>
<http://distrijob.fr>
<http://jobmarketingvente.com>
<http://jobvente.com>

Communication / Relations publiques / Événementiels

<http://aacc.fr>
<http://abc-netmarketing.com/rubrique.php3>
<http://syntec-rp.com>
<http://toutsurlacom.com>
<http://bgcb.com>
<http://www.metiers-presse.org>
<http://www.apacom-aquitaine.com>
<http://www.metiers-publicite.fr>
<http://www.syntec-rp.com>

Consultant

<http://www.aquitaineconsultants.com>
<http://www.syntec-management.com>
<http://www.afmcoaching.com>
<http://www.sfcoach.org>

Dentaire

<http://www.abcdent.fr/>
<http://www.emploi dentaire.com>

Développement local / Territoriale

<http://www.aquitaine-pqa.fr>

Enseignement / métier du livre

<http://asfored.org>
<http://education.gouv.fr>
<http://www.adbs.fr>

Environnement

<http://mer.gouv.fr>
<http://graine-aquitaine.org>
<http://reseau-tee.net>
<http://ecometier.com>
<http://ecologie.gouv.fr>
<http://formations-envir-aquitaine.org>
<http://aquitaine.ecologie.gouv.fr>
<http://formagri33.com>

Hôtellerie / restauration

<http://lhotellerie.fr>
<http://e-hotellerie.com/emploi>
<http://umih.fr>
<http://synhorcat.com>

Immobilier

<http://union-habitat.org>
<http://fnaim.fr>

Industrie

<http://laplasturgie.fr>
<http://industrie-jeunes.fr>
<http://emploi.jobtech.fr>
<http://industriesnautiques.fr>

Informatique / Internet / Multimédia

<http://passinformatique.com>
<http://syntec-informatique.fr>
<http://declic.net>

Métiers de la justice

<http://justice.gouv.fr>
<http://enap.juctice.f>

Métiers du funéraire

<http://cpfm.fr>
<http://federationsantetravail.org/publications/m28Funeraire.html>

Petite enfance

<http://employer-une-nounou.info>
<http://123boutchou.com/metier-petite-enfance.html>

Pharmacie – Industrie pharmaceutique

<http://www.leem.org>
<http://perso.orange.fr/cfa.de.pharmacie.bordeaux/> (CFA des employés et préparateurs en pharmacie d'Aquitaine)

Paysagisme

<http://www.ffpsudouest.org>
<http://www.lespaysagistes.com>
<http://www.f-f-p.org>
<http://www.pharmaservice.net/>

Secrétariat

<http://www.profilassist.com>
<http://www.super-secretaire.com>

Séniors

<http://www.quintonic.fr>

Social / Insertion

<http://www.ville-emploi.asso.fr>

<http://www.avise.org>

<http://www.creahi-aquitaine.org>

<http://www.lesocial.fr>

<http://www.ucanss.fr> (union des caisses nationales de sécurité sociale)

<http://www.educh.ch/files/files/assistant.pdf>
(référentiel de compétences des métiers du service social)

<http://www.aforts.fr>

<http://www.irtsaquitaine.fr>

http://aquitaine.sante.gouv.fr/download/vaem_f_referentiels.pdf (référentiel professionnel des médiateurs familiaux)

<http://www.aforts.com>

<http://www.ufjt.org> <http://www.ash.tm.fr>

Transport – Logistique

<http://www.artisantaxi.com>

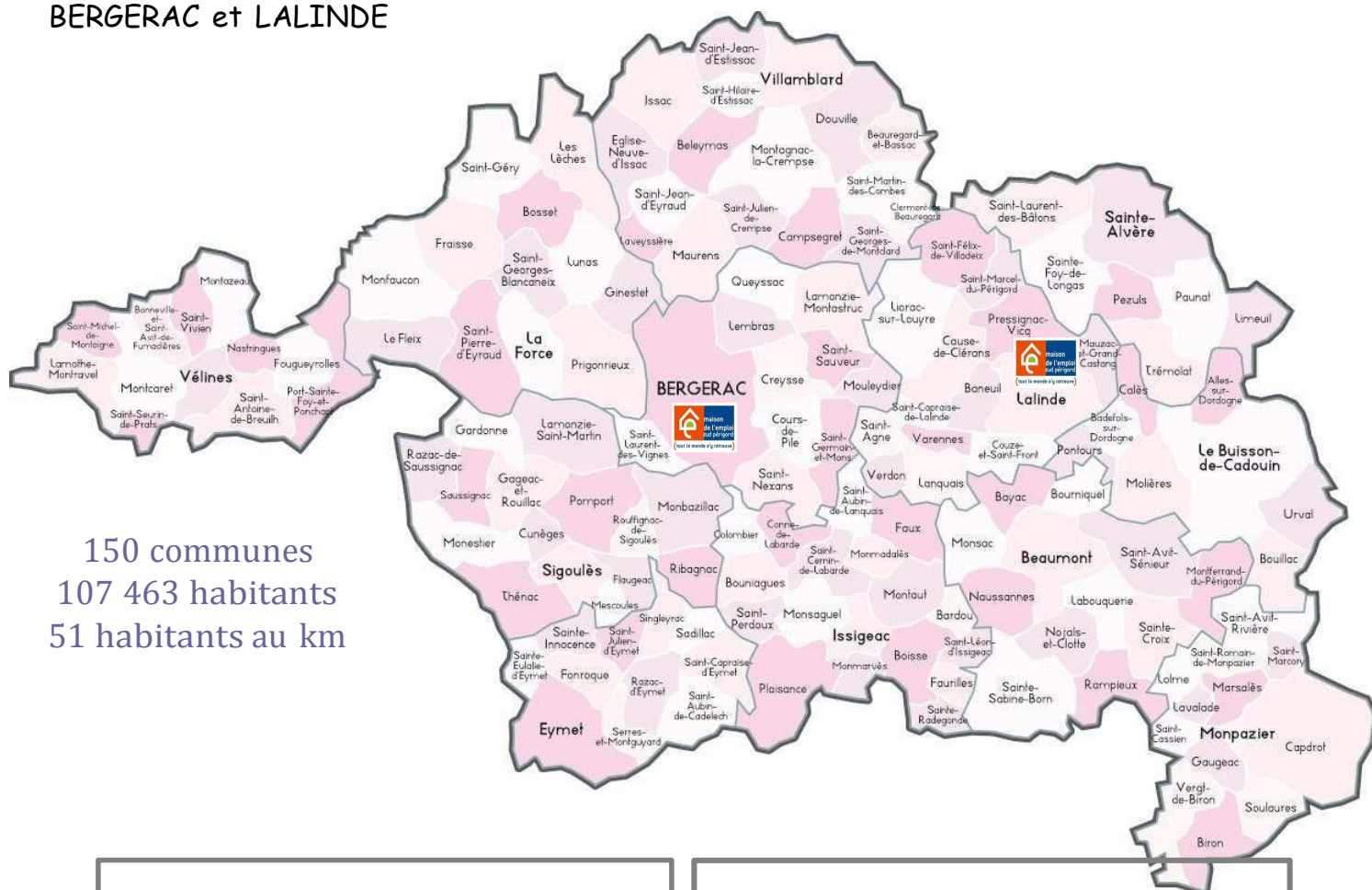
<http://www.e-tlf.com>

Ce guide vous apportera toutes les informations nécessaires pour accéder plus facilement aux services dont vous pouvez avoir besoin dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité...

Territoire du Sud Périgord

2 Villes Principales :

BERGERAC et LALINDE



150 communes
107 463 habitants
51 habitants au km

Le BERGERACOIS (Périgord Pourpre) est une porte d'entrée naturelle en Dordogne connue pour son patrimoine prestigieux, ses vignobles et sa gastronomie.

Le LINDOIS (Périgord Pourpre) et les cantons alentours riches en bastides, nature cultivable et touristique, ses campagnes à découvrir, l'artisanat et l'agriculture entre autres pour apprécier un bon moment à vivre ici !

Edition 2014 - Document mis en ligne et actualisé sur le site www.mdesp.fr

